

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

RunnrZ
Une appli 100 % Périgord

LOT-ET-GARONNE

Sobriété énergétique
Pour redynamiser les
centres-bourgs

BÉARN

Montée en cadence
chez Safran

ALLEN TANI
PDG d'Etri Sud-Ouest

Hautes-Pyrénées

La chaudronnerie des temps modernes

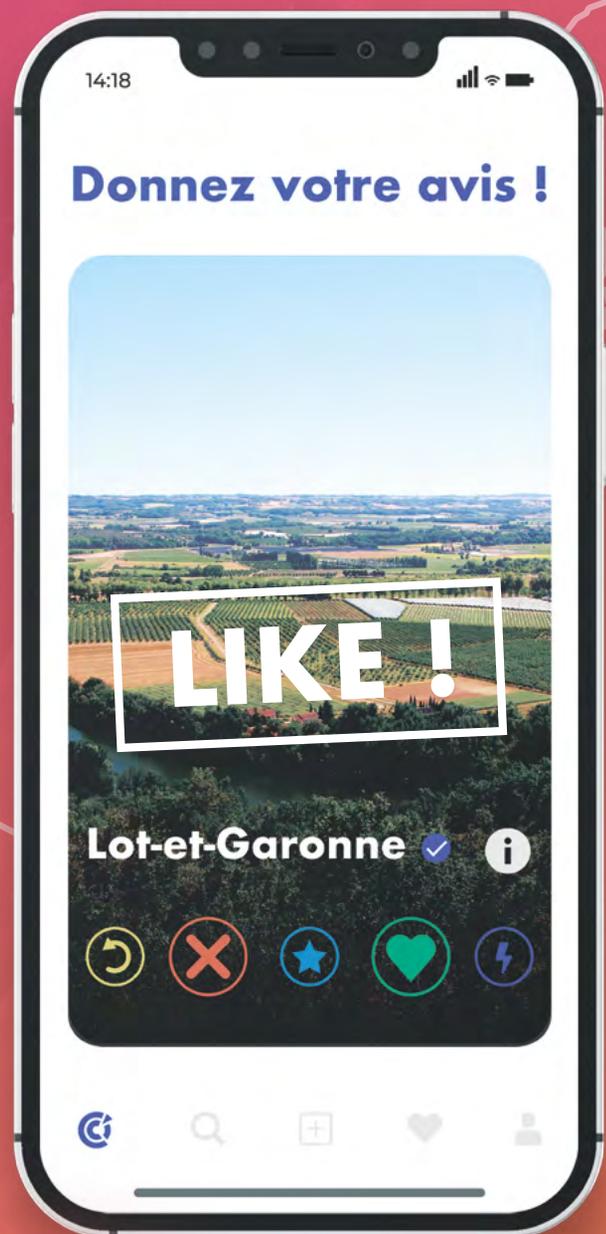
Que pensez-vous du Lot-et-Garonne ?

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE



Enquête préalable réalisée dans le cadre de la démarche d'attractivité menée respectivement par la CCI47 et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

À retrouver également sur cci47.fr



À la une

4 La chaudronnerie des temps modernes

Dordogne

10 RunniZ, une appli 100 % Périgord

12 BioAZ et Greenscope : à suivre de près

14 Professionnels de l'urgence

16 Nouvelles brèves

Gironde

18 Vinexpo Asia, Singapour : le grand test

22 Nouvelles brèves

Landes

24 Hill Golf Center, Golf Indoor pour performer outdoor

26 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

28 Les 10 ans de Concept Hygiène

30 Sobriété foncière : pour redynamiser les centres-bourgs

32 Initiative Garonne, 25 ans de bons services

34 Nouvelles brèves

Béarn

36 Montée en cadence chez Safran

38 Teréga, un modèle solide

40 Nouvelles brèves

Pays basque

42 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

44 Le préfet de Région en visite

46 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

48 Le double défi du recrutement

Tendances Business

52 Logements, s'adapter au vieillissement

54 2 milliards pour le vélo

56 Cinéma

58 Annonces Légales





ALLEN TANI
PDG d'Etri Sud-Ouest

Hautes-Pyrénées

La chaudronnerie des temps modernes

Aussi attachée au bien-être de ses employés qu'au respect de l'environnement, Etri Sud-Ouest bouleverse les codes de la chaudronnerie et de la métallurgie. Devenue un des leaders régionaux de ce secteur d'activité, l'entreprise affiche une croissance solide qui va de pair avec des conditions de travail uniques. Entre salle de sport et bâtiment innovant, le site de Villecomtal-sur-Arros a triplé son effectif : une reconversion réussie pour Allen Tani, un dirigeant pas comme les autres.

Par Hermance HITTE



Hautes-Pyrénées, Etri Sud-Ouest ne ressemble à aucun autre site industriel. Par son histoire, sa conception et sa philosophie, elle offre une réalité aux antipodes de ce que l'imaginaire renvoie de la chaudronnerie et la métallurgie. Loin des pièces sombres où seule la poussière rythme les heures en s'accumulant, les ateliers sont tous ouverts vers l'extérieur, baignés de la lumière du jour et bordés par des terrasses abritées par les auvents. Dans ces trois espaces qui s'enchaînent, l'activité est pourtant intense, chaudronnerie, découpe aux lasers, jets d'eau, pliage, peinture, soudure, assemblage et mécanique occupent les postes. Dans chacun d'eux, l'aluminium et le métal se plient,

Lorsqu'il parle de son entreprise, il dit « on » et rarement « je ». Comme un sportif qui joue collectif et refuse de se mettre en avant, conscient que sans son équipe la victoire n'aurait pas été au rendez-vous. Les buts, c'est pourtant lui qui les atteint, les uns après les autres, en menant son monde sur les plus beaux podiums. PDG d'Etri Sud-Ouest, Allen Tani fait partie de ces dirigeants dont les expériences passées ont façonné la vision. Dans les 4 000 m² de l'entreprise, il ne faut pas le chercher dans une tour d'ivoire mais le suivre à travers les couloirs, passant d'un atelier à l'autre, faisant le lien entre les ouvriers spécialisés et le bureau d'étude, des espaces sans

“ J'avais senti le potentiel de la chaudronnerie, il fallait la restructurer et me restructurer moi-même car je n'y connaissais pas grand-chose ! ”

autre séparation que celles des activités... Et c'est bien ce qui fait la force de cette chaudronnerie hors du commun. Si chacun a son rôle, son savoir-faire et ses compétences, tous forment une équipe et elle est aussi soudée que les pièces qui y sont produites chaque jour.

AUX ANTIPODES DE L'IMAGE DE LA CHAUDRONNERIE

Installée depuis le début de l'année à Villecomtal-sur-Arros, village du Gers, en bordure des

se lient et se transforment, des immenses portails aux plus délicates pièces, toutes les conceptions sont possibles.



© Louis Piquemill - La Vie Économique

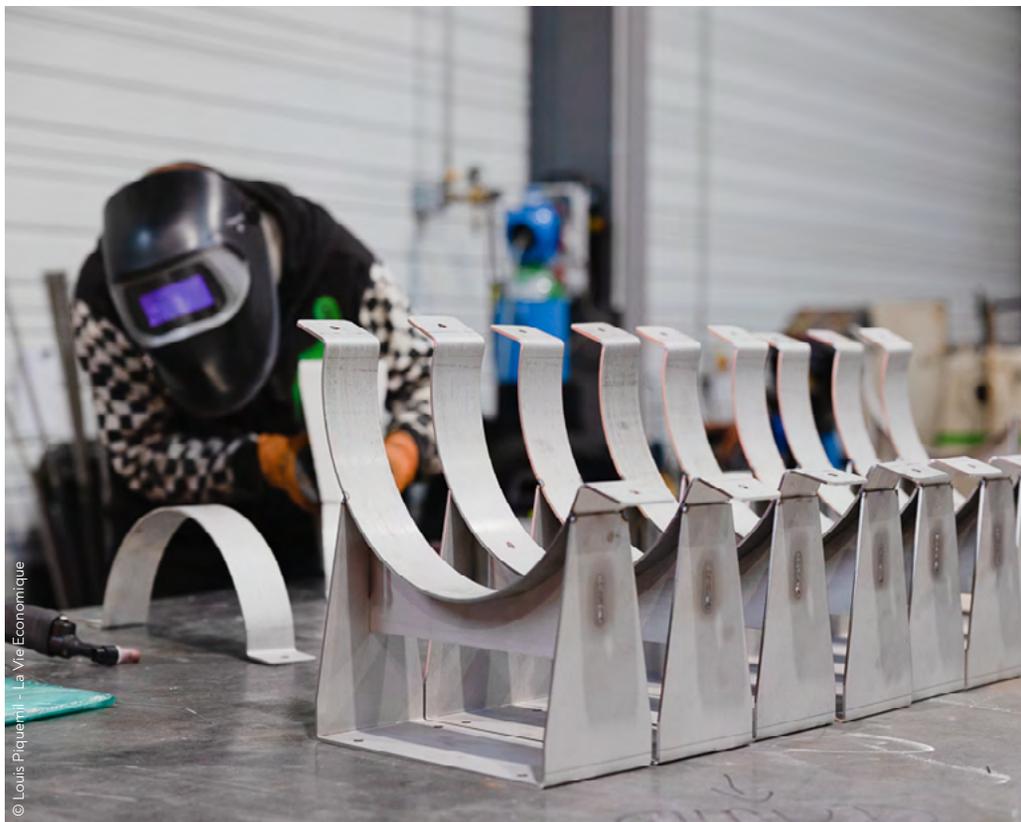
“ On a fabriqué une usine pour répondre aux besoins des clients ”

UN NOM DE L'AUTOMOBILE

Un panel de compétences qui place désormais l'entreprise parmi les leaders régionaux de son secteur d'activité, un développement remarquable qui s'est fait en à peine 7 ans et se traduit par un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros. En 2015, les choses étaient bien différentes, à commencer

par le dirigeant qui était déjà un vrai acteur de l'économie dans les Hautes-Pyrénées... Mais dans un tout autre domaine. Figure intouchable de la marque Renault, Allen Tani y a gravi les échelons durant 25 ans : « Au départ je travaillais pour un indépendant qui s'appelait Jean Flahaut, c'est quelqu'un qui a beaucoup compté, c'était mon père spirituel, il m'a beaucoup appris. Son affaire a été rachetée en 2001 par le concessionnaire voi-

ter ce groupe puis finalement moins que prévu. Différentes pistes s'offrent alors au Tarbais, la plupart logiquement tracée dans le secteur de l'automobile mais la logique justement n'est plus d'actualité. Ce qu'il veut, c'est donner vie à sa vision de l'entreprise de demain, respectueuse des hommes comme de la nature, un petit univers qui, s'il n'est pas parfait, correspond à son idéal et ce qu'il est.



© Louis Piquemill - La Vie Économique

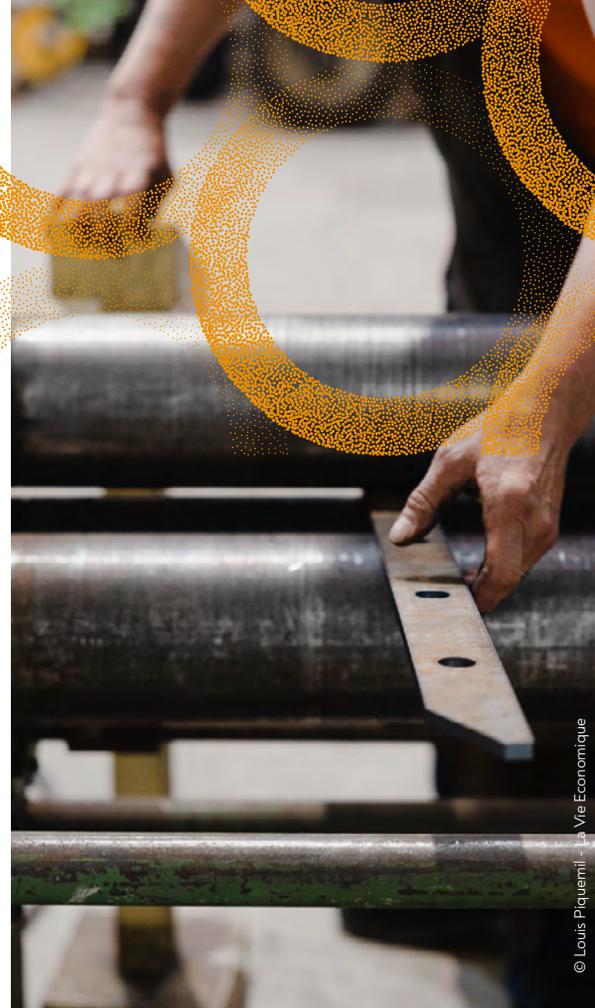
sin, on a grossi et on est devenu Edenauto. J'étais directeur de plaques, j'avais quatre concessions sous mon autorité situées à Tarbes, Lourdes, Lannemezan et Aire-sur-Adour ».

UNE RECONVERSION INATTENDUE

Une carrière professionnelle magistralement menée, qui semblait pouvoir se poursuivre sans nuages jusqu'à un changement de direction et des conceptions de travail différentes. Un vrai virage pour Allen Tani qui hésite à quit-

RACHAT D'ETRI

Autant dire que l'annonce du rachat de la chaudronnerie a surpris l'entourage du professionnel de l'automobile : « Ma mère m'a demandé si je n'étais pas devenu fou », se souvient Allen Tani en riant. En 2015, il investit donc dans l'entreprise de Villecomtal, qui était alors à quelques centaines de mètres de celle d'aujourd'hui. Un choix aux antipodes de son cursus qui le motive pourtant sans fausses notes : « C'était une boîte où il ne se passait plus rien, il a d'abord fallu reconquê-



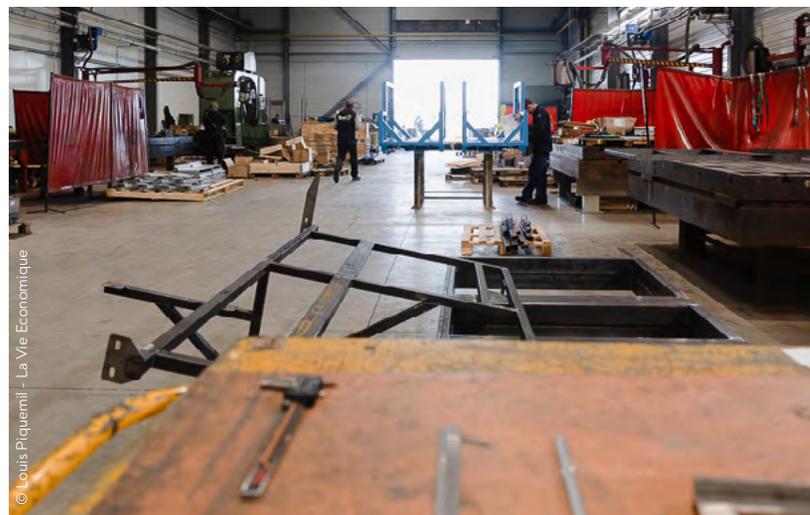
rir des marchés. Il y avait à peine une dizaine de salariés et le chiffre d'affaires plafonnait à 1 million d'euros. Mais j'avais senti son potentiel, il fallait la restructurer et me restructurer moi aussi parce que pour être honnête je ne connaissais pas grand-chose à l'industrie. J'ai embauché plusieurs cadres, Hélène aux RH, Laurent à la direction, Francis comme chargé d'affaires, Hassan comme chef d'atelier et ensemble, on l'a développée ». Assez développée pour que de nouvelles embauches s'avèrent nécessaires pour assurer la production qui s'emballe, un staff élargi qui se confronte au manque de place... Alors le dirigeant a racheté MTSI, une entreprise de Rabastens-de-Bigorre spécialisée dans la serrurerie.

Avec le site des Hautes-Pyrénées, s'ajoutent donc les compétences en ferronnerie d'art, pergolas et la réalisation de portails et le développement se poursuit. Tant et si bien que l'histoire se répète, de nouveaux contrats demandent plus de bras, difficiles à loger malgré les deux lieux de production : « Et on a repris une boîte située à Monlezun à côté de Marciac, spécialisée dans la peinture ». Un choix qui n'est pas dû au hasard pour Etri qui veut assurer à ses clients des produits finis et maîtrisés de A à Z. Pour réduire les coûts de transport mais aussi les délais, Allen Tani leur propose d'assurer dans ses ateliers ces différentes phases et le concept trouve un écho plus que favorable : « En gros, on a fabriqué une usine pour répondre aux besoins des clients ».

LA NOUVELLE USINE : UN SITE UNIQUE DE 3 MILLIONS D'EUROS

Si, pour ces derniers, le procédé est celui de la simplification, les allers et retours entre les trois sites géographiquement dispersés le sont beaucoup moins pour Etri Sud-Ouest. Après quelques mois de fonctionnement, la construction d'un lieu unique s'impose et c'est ainsi que l'usine a vu le jour en début d'année 2023.

Impensable pour le chef d'entreprise de concevoir un lieu sans tenir



compte des paramètres environnementaux, tout comme il était hors de question de ne pas mettre le bien-être des employés au cœur du projet : « Dans l'humain et l'environnement, il y a des choses qui se sont croisées, par exemple l'isolation. J'ai doublé les normes, ça nous a permis d'économiser sur le chauffage et de moins consommer et bien sûr de ne pas souffrir du froid ».

Une énergie positive qui se combine avec le photovoltaïque,

depuis mai une centrale a été installée sur le toit pour que l'usine soit en autoconsommation à partir de juillet : « Quand on sera fermé, on revendra l'électricité à EDF, ça coûte certes beaucoup plus cher au départ, rien que le transformateur s'élève à 100 000 euros mais je préférerais ne pas construire que le faire sur l'ancien modèle. Et le Crédit Agricole nous a particulièrement bien accompagné dans ce projet ».



Dans le même esprit, les sanitaires sont alimentés par la récupération des eaux pluviales qui assure également l'arrosage des espaces verts : « Je suis persuadé qu'un jour, de la même manière qu'on demande un DPE lors des ventes des logements, on le demandera aux entreprises. Je l'ai anticipé parce que c'est comme ça que je le perçois ». Une pelouse, des hortensias, des oliviers : le cadre se veut aussi accueillant qu'attrayant et résume bien la philosophie de la construction qui a nécessité un investissement de 3 millions d'euros. Etablie en concertation avec les employés, elle offre des conditions de travail inattendues dans un site industriel. Si le quotidien des ateliers n'est pas celui d'une start-up, Etri Sud-Ouest a été pensée comme le plus agréable possible.

RESPECT ET VALORISATION DES OUVRIERS

Salle de sport équipée de machines dernier cri, espace de restauration avec cuisine et télévision, lumière naturelle dans les ateliers, vestiaires avec douches à l'italienne, place de parking, climatisation ventilée... Des détails telles les fontaines d'eau fraîche

aux points essentiels comme les ponts et les chariots élévateurs, l'ensemble est composé pour un bien-être optimal, tant dans l'activité elle-même que ses à-côtés : « Ces conditions me paraissent normales, elles ne traduisent que la considération et le respect. Les ouvriers sont valorisés, pour tout ce qui relève de ma responsabilité, je voulais qu'on n'ait rien à me reprocher. Ici on parle et on communique, on se dit tout et je n'enviagerais pas l'usine autrement ».

DES CLIENTS MULTIPLES ET VARIÉS : AIRBUS ET MÊME DES ARTISTES

Un outil exceptionnel que 34 employés font désormais vivre chaque jour et la croissance régulière en fait une entreprise solide, capable de travailler dans le secteur de l'aéronautique avec des sous-traitants comme ceux d'Airbus, l'agriculture, un secteur à forte expansion pour Etri

qui vient d'acquérir le brevet d'un semoir semi-direct innovant... Et même les artistes via son bureau d'études : « Ils arrivent avec leurs idées et leurs plans, on les produit ensemble pour que les projets se réalisent. C'est vrai qu'on est tellement varié qu'on est capable de tout faire et on ne s'interdit

“ Depuis mai, une centrale photovoltaïque a été installée sur le toit pour que l'usine soit en autoconsommation à partir de juillet ”

rien. Nos clients sont multiples et variés, on en a à 100 € et d'autres à 10 000 € ou 100 000 €. À partir du moment où quelqu'un a besoin d'un bout de ferraille, on est là », s'amuse le dirigeant.

Fort de cet éventail de compétences ultra-complet qui lui permet de tabler sur la chaudronnerie, la métallurgie, la serrurerie et même la peinture, l'entreprise qui a su se diversifier s'est définitivement imposée dans un milieu où la concurrence régionale est de moins en moins présente : « La chaudronnerie est devenue un métier très rare, il faut entre 8 et 10 ans de pratique pour être un chaudronnier de qualité. Dans les années 80 à 2000, on n'orientait pas les jeunes vers ça. Au contraire, c'était décrit comme dur ou sale, sans trop de débouchés. Aujourd'hui c'est le contraire, on le voit avec les centrales, il y a très peu de professionnels dans le monde capables de souder ». Pour recruter, Etri Sud-Ouest n'échappe donc pas aux problèmes généraux de manque de main d'œuvre et si le travail ne manque pas, les employés risquent bientôt de le faire.

UNE DYNAMIQUE POUR LE MONDE RURAL

Quitter le Gers et les Hautes-Pyrénées n'est pourtant pas à l'ordre du jour même si Allen Tani

“ Il faut 8 à 10 ans de pratique pour être un bon chaudronnier ”

avoue avoir été sollicité pour s'installer à « à Toulouse ou à Bordeaux parce que le centre de trafic d'intérêt était là-bas » : « J'ai simplement dit non, je voulais faire de l'industrie dans la campagne et être l'homme le plus heureux du monde. Mes employés habitent tous à moins de 15 kilomètres. C'est une dynamique qui bénéficie à tout ce qu'on appelle la ruralité. Le restaurant du village marche mieux, les écoles tiennent, les commerçants aussi... Et j'aime que des grands-pères et



des grands-mères nous saluent en passant ». Une proximité qui se retrouve dans la clientèle, alors que certains contrats s'élèvent à des milliers de pièces, il n'est pas rare que les ouvriers dépannent un agriculteur du coin qui en casse une de son tracteur. Un quotidien qui ressemble à celui dont le dirigeant avait rêvé et au-delà des différents marchés à remporter, la prochaine étape c'est de mettre des vélos électriques à disposition des employés pour leur faciliter les trajets. Employés que leur patron admire sans le cacher : « Quand ils font des choses, je vais les voir comme un enfant émerveillé. Ils m'étonnent encore ». ■

RunnrZ

Une appli 100 % Périgord

Quinze minutes pour convaincre et quelques questions-réponses : c'est le jeu des soirées « pitch » qui placent de jeunes entreprises innovantes face à des investisseurs et relais d'opinion comme ce fut le cas le 11 mai dernier au Pôle interconsulaire. Créée en 2021, RunnrZ est une appli unique au monde et made in Périgord.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Les soirées Investisseurs proposées par l'incubateur H24 et Périgord Développement s'installent lentement mais sûrement dans le paysage local. Après une première édition en février, la rencontre du 11 mai au Pôle interconsulaire, avec



**DAVID
DUPONT**
cofondateur
de RunnrZ

le soutien de la CCI Dordogne, a permis à des projets prometteurs de s'exprimer devant un auditoire d'investisseurs potentiels et de prescripteurs. Pour David Dupont, cofondateur de RunnrZ, c'était la deuxième visite : le développement de son application valait bien un point d'étape. Et deux autres pépites à haut niveau de valeur ajoutée ont « pitché » après lui, les trois formant un attelage aussi passionnant qu'improbable.

François Gaumet, directeur de Périgord Développement, souligne que des investisseurs ont concrétisé l'intérêt éveillé lors de la première session. De quoi motiver les porteurs de projets et encourager la volonté d'entreprendre. Raymond Hammel a justement créé H24 pour accueillir, aider et orienter les talents, « pour les couvrir, mais pas trop ». Il se dit fier d'accompagner cette dynamique économique, dans le contexte actuel. « Le Périgord est riche de belles entreprises qui ne doivent pas rester seules : les start-ups sont le front office de l'innovation nécessaire à l'heure du RSE et des impératifs climatiques ».

PLAISIR DE COURIR, JOIE DE SAVOIR OÙ

David Dupont revient sur l'estrade de l'amphithéâtre pour résumer le chemin parcouru en peu de temps par sa société créée début 2021, accueillie à H24 et membre de la French Tech Périgord. L'entrepreneur a déjà revendu une première société à un groupe de la data et revient dans son Périgord d'origine avec un projet innovant, porté avec son associé Mickaël Estay. Le sportif a listé les trois activités de pleine nature les plus pratiquées en France (course, vélo, marche) après s'être posé, comme beaucoup, la question : où pratiquer près de chez soi ou ailleurs, en fonction de son niveau et de ses envies ? « 85 % des runners font toujours le même parcours, motif de découragement ; 90 % ne savent pas où courir quand ils arrivent quelque part, 87 % sont connectés : ces indicateurs croisés ouvrent un marché ultradynamique. » Ainsi est née RunnrZ. L'application repose sur un algorithme unique au monde (RunGenius©), mis au point mi-2021, qui a la puissance de générer une offre sur mesure là où la faible concurrence propose du formaté. « L'appli crée un parcours à partir de critères personnels, le type de terrain, l'allure, la durée. » En plus du guidage visuel ou vocal, « on retrouve l'historique et un bouton sécurité permet de prévenir un proche en cas de problème avec coordonnées GPS. Elle pourra fonctionner partout dans le monde, elle est déjà active en France, Espagne, Suisse, Belgique... »

LEVÉE DE FONDS DE 300 000 EUROS

Après la preuve de concept, puis la création du back-office de gestion de données utilisateurs, la version Bêta de RunnrZ a été lancée sur AppStore pour une phase de test de juin à octobre 2022 plus qu'encourageante : 18 000 téléchargements, 605 avis

“ L'application RunnrZ repose sur un algorithme unique au monde qui a la puissance de générer une offre sur mesure ”

utilisateurs pour une note moyenne de 4,3 sur 5. Un bon partage pour un faible investissement en communication. L'heure est au lancement de la version Android, pour un plus fort potentiel d'utilisateurs. Et l'intérêt pour la course à pied est duplicable pour le vélo et la marche. De quoi amorcer la levée de fonds de 300 000 euros attendue jusqu'en octobre.

EN QUÊTE DE BUSINESS ANGELS

En 2024 viendra le temps de la rémunération, « l'apport personnel de départ étant de 25 000 euros », avec une création de poste pour le marketing et le développement. L'athlète bergeracois Yohan Durand (marathonien, équipe de France d'athlétisme) partage déjà largement son enthousiasme pour l'appli dont il est l'ambassadeur, et l'associé. En septembre 2024 s'ajouteront une offre touristique pour promouvoir le patrimoine local, une approche prévention-santé et des circuits inclusifs pour personnes à mobilité réduite.

TENIR LA DISTANCE

De 130 000 euros en 2023, l'objectif de valorisation est de 1,7 M€ en 2025, la reconnaissance de partenaires comme BPI France, le Crédit Agricole, Initiative Périgord et l'ADI-Région Nouvelle-Aquitaine (SporTech) permettant d'attendre que la régie publicitaire prenne le pas dans le CA. Si ces prévisions à deux ans se déroulent aussi bien que le début du chemin, après une accélération contrôlée, le souffle de RunnrZ devrait lui permettre de tenir la distance : avant de céder l'affaire à si belle allure ? « Nous sommes des entrepreneurs, on veut développer et certainement pas vendre avant. » Raymond Hammel se dit impressionné par la maturité du projet et la résistance à la montée en charge. RunnrZ devrait donc valoir son pesant de muscle d'ici deux ans, surtout en franchissant le cap de l'international. D'ores et déjà, ce parcours est une belle performance pour l'appli 100 % Périgord. ■

BioAZ et Greenscope : à suivre de près

BioAZ et Greenscope sont deux start-ups périgourdines en fort développement avec un produit innovant. À suivre donc.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Lors de la soirée des start-ups, Romain Delcombel a présenté BioAZ (Montpon-Ménéstérol), une solution d'immunothérapies alternatives à la castration animale. Ce médecin vétérinaire, docteur en biotechnologie et diplômé d'HEC, est hébergé à H24. Sa vocation à développer des solutions BioTech pour le bien-être animal et l'élevage durable commence avec un sujet difficile à aborder pour lancer la présentation : expliquer que la filière castre tous les porcelets pour éviter l'odeur dégagée par la viande à la cuisson (jusqu'à une date récente, cette intervention s'effectuait même à vif).

INNOVATION DE RUPTURE

Au nom du bien-être animal, qui se suffirait à lui-même, mais aussi en avançant des arguments financiers et de gain de temps plus prompts à convaincre les éleveurs, le président de BioAZ a exposé son innovation dite de rupture, une biologie appliquée à ce cas par-

ticulier, qui évite le stock d'hormones dans la viande. Sérieusement entouré d'experts, après un dépôt de brevet, il a besoin d'aide pour « dérisquer » l'étape test avant l'industrialisation sur une phase R&D

ROMAIN
DELCOMBEL
CEO de BioAZ

“ Le président de BioAZ a exposé son innovation, une biologie appliquée à ce cas très particulier ”

**GRÉGOIRE
ÉTIENNE**
CEO et fondateur
de Greenscope

“ 700 entreprises
utilisent déjà
la solution
Greenscope ”

**AUTOMATISER
ET SIMPLIFIER L'ESG**

Grégoire Étienne travaillait dans l'entreprise Hammel (Marsac-sur-l'Isle, lire LVE n° 2547) jusqu'à ce que l'idée de Greenscope s'impose à lui à l'aune de sa pratique de B Leader (B Corp), pour une automatisation de la gestion des données ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et reporting. Depuis avril 2022, cet entrepreneur de 36 ans avance dans un quatuor d'associés fondateurs, sous la pression de tout un écosystème plus exigeant sur ces thématiques, y compris les salariés depuis le Covid. « Il y aura bientôt des responsables ESG partout. Le nombre d'entreprises soumises à ces réglementations a été multiplié par 20. » 70 % des fonds d'investissement sont focus sur ces questions. Sa solution Greenscope apporte une vision à 360° pour simplifier, automatiser, gérer l'ESG par la Tech. 700 entreprises l'utilisent déjà. L'effort commercial porte sur le marché européen, avec une stratégie de partenariats de distribution sur un modèle « Saas (logiciel en tant que service) fortement scalable (évolutif) ». Le projet est de lever 1 M€ au regard d'une croissance « fois 50 » en 6 mois de vente. Orienter les flux de capitaux pour sauver la planète ? Greenscope montrera peut-être que c'est possible, en simplifiant cette complexité. Côté typologie de clientèle, la PME de plus de 250 salariés est plutôt le cœur de cible, l'idée étant d'offrir la gratuité à celles de moins de 15 salariés et de proposer ensuite des modules. « La matrice dépend du CA de l'entreprise. » ■

de trois ans. Objectif : une cession de licence en 2026, pour une valorisation du produit estimée autour de 5 M€. Une diversification est prévue avec d'autres projets pour l'élevage durable, des alternatives à la chimie qui devaient évoluer au fil des interdictions attendues dans la sphère animale, avec le réveil des consciences. « J'essaie de voir ce que je me vendrais à moi-même, un reste de mon passé de sourcier chez Ceva, à Libourne. »

© Loïc Mazalrey

© Loïc Mazalrey

de l'urgence **Professionnels**

Ancien membre des forces spéciales de l'armée française, Thomas Dufes, 38 ans, a créé Remote medicine France, un organisme de formation à la médecine tactique. Il a fait de l'Académie Indra, à Saint-Astier, l'un de ses terrains d'entraînement favoris.

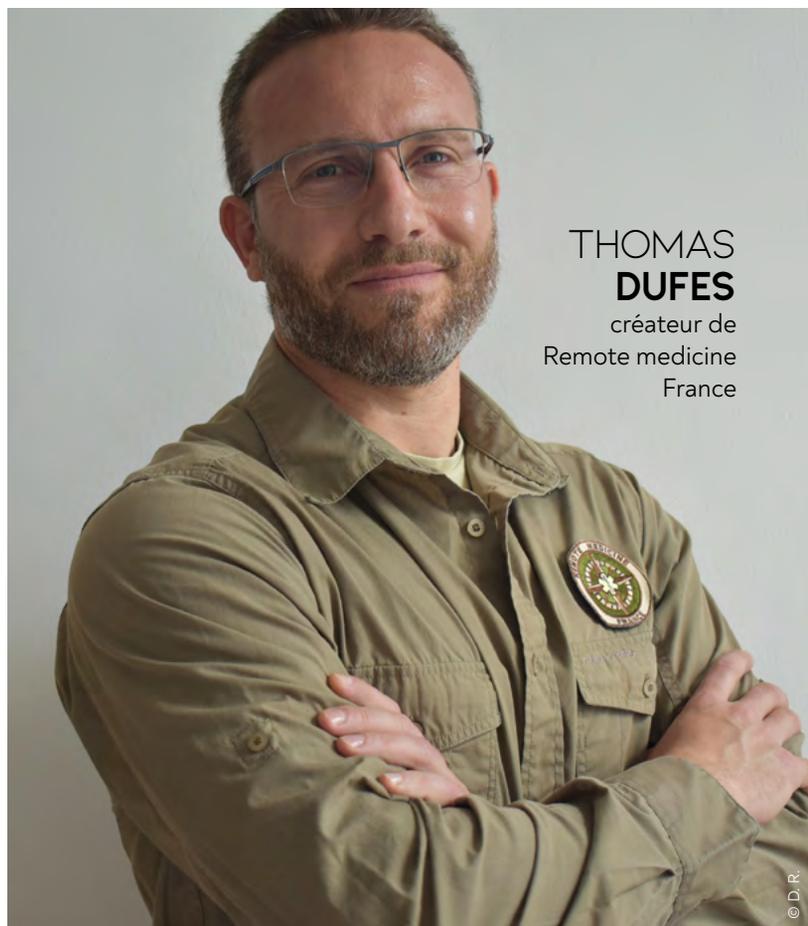
Par Léontine AMART

Un tireur fou, quatre détonations, trois adultes touchés. Dans la pénombre des galeries de l'Académie Indra, le centre privé de formation au tir en situation de Saint-Astier, Thomas Dufes, 38 ans, scrute la réaction des pompiers plongés volontairement en milieu dégradé. Vont-ils extraire les victimes ? Les soigner sur place ? Stylo à la main, le jeune patron de Remote medicine France griffonne quelques notes, puis s'interrompt. « Ok, on s'arrête là pour la première séquence. Place au débrief ».

Bons réflexes, faux pas, éclairs de lucidité...l'ancien militaire des forces spéciales de l'armée française analyse les comportements du groupe à la lumière de la « médecine tactique », une discipline d'inspiration anglo-saxonne qui recycle le meilleur des techniques de secours militaires dans la vie civile. « La somme de connaissances acquises dans ce domaine par les Anglo-Saxons est considérable mais la France n'en profite pas », explique Thomas Dufes, qui s'emploie à changer les mentalités à travers les formations qu'il dispense sur le sol français depuis 2018.

FORMATIONS RECONNUES À L'INTERNATIONAL

Reconverti « medic » depuis sa sortie de l'armée où il a servi pendant cinq ans, l'ancien sergent du 13^e régiment des dragons parachutistes (RDP) a créé en 2018



THOMAS DUFES
créateur de
Remote medicine
France

Remote médecine France, un organisme de formation nomade qui s'adresse à la population des préhospitaliers (pompiers, samu, secouristes, infirmiers...). Avec le concours du docteur Amaury Guéniot, ancien médecin dans l'armée française devenu urgentiste, l'intéressé a développé un arsenal de stages reconnus par les instances internationales. Sont ainsi proposés aux stagiaires d'accéder aux standards de l'International Trauma Life Support (qui consiste à mieux prendre en charge les urgences traumatiques préhospitalières), de l'Advanced Cardiac Life support (qui porte sur la réanimation des patients en détresse cardiovasculaire) ou encore de Tropical, travel and expedition medical skills

(qui vise à rendre les soignants plus autonomes dans la prise en charge de patients en milieu difficiles).

GESTION DES URGENCES TRAUMATIQUES DANS UN CONTEXTE DE GRANDES MENACES

« Ces formations ont une durée de deux à cinq jours. Elles peuvent se décliner partout dans le monde, en fonction des profils des stagiaires », indique le président de Remote medicine France. Depuis septembre 2022, l'organisme de formation a décroché en exclusivité de dispenser le *nec plus ultra* des formations, à savoir l'International Trauma life support (ITLS) high threat - gestion des urgences traumatiques dans un contexte de grandes menaces - mise au point après la tuerie de Las Vegas en 2017. « Autant nous avons de la concurrence sur les trois premiers créneaux, autant nous sommes les seuls à pouvoir dispenser l'ITLS High threat en France », insiste Thomas Dufes.

Depuis l'automne, deux sessions ont pu être organisées. En décembre avec des sapeurs-pompiers belges, puis en mai avec des soldats du feu du Service départemental d'incendie et de secours du Nord (Sdis 59). « À l'approche des Jeux olympiques de Paris 2024, il est demandé aux secours et aux forces de l'ordre de se préparer à la gestion d'attentats ou de tuerie de masse », reprend le président de Remote medicine France. « Le Sdis 59 cherchait une formation adaptée, il nous a trouvés grâce à un échange d'expériences avec l'un de ses homologues belges ».

Les deux stages, d'une durée de trois jours chacun, se sont déroulés à Saint-Astier, dans la grotte artificielle de l'Académie Indra. « Les galeries du centre privé de formation au tir en situation constituent un décor plus vrai que nature pour nos stagiaires. La lumière et l'acoustique y sont très particulières. Pour peu que des sessions de tir se déroulent en même temps dans l'une des alvéoles de la grotte, vous avez aussi le bruit des détonations à gérer, souligne l'ancien militaire. Il n'y a pas meilleur endroit pour créer progressivement les conditions de stress dans lesquelles nous voulons voir évoluer les personnes en formation ».

DES PLAIES ARTIFICIELLES PLUS VRAIES QUE NATURE

Fausses blessures, plaies hémorragiques, faux sang... Pour coller au plus près des réalités d'un milieu dégradé, Thomas Dufes ne lésine pas non plus sur le matériel mis à la disposition des stagiaires. « Hormis le sang de cinéma qu'il est désormais possible de se procurer auprès d'un grossiste en France, tout le reste vient du Royaume-Uni ou des États-Unis », détaille l'intéressé.

L'investissement est lourd, mais c'est le prix à payer pour être crédible auprès d'un public de professionnels exigeants. « Imaginer des scénarios de plus en plus éprouvants pour nos stagiaires est une chose, leur donner l'impression de vivre un épisode pendant lequel

“Hormis le sang de cinéma qu'il est désormais possible de se procurer auprès d'un grossiste en France, tout le reste vient du Royaume-Uni ou des États-Unis”

seulement 30 % de son cerveau fonctionne, est encore mieux », souligne l'ancien parachutiste, laissant au passage parler sa propre expérience du risque.

Diplômé en sciences paramédicales depuis 2013, Thomas Dufes a travaillé comme « médecin », instructeur et coordinateur médical pour l'Onu ou encore pour l'Otan dans des pays aussi différents que le Kosovo, le Kenya, l'Afghanistan ou encore le Maroc et la Tunisie. « J'ai pris le temps de me former et de vivre moi-même des situations proches de celles qu'appréhendent mes stagiaires. Sans ça, mon discours n'aurait pas la même portée », conclut Thomas Dufes, heureux de pouvoir « joindre le geste à la parole ». ■





© D.R.

Périgueux-Bordeaux UNE JEUNE PÉRIGOURDINE AU GÉNÉRIQUE

L'ESMA compte trois de ses étudiants au générique du troisième opus des Gardiens de la Galaxie (blockbuster Marvel). Ils ont suivi le Cycle professionnel cinéma d'animation 3D & effets spéciaux en quatre ans. Parmi eux Louise Chassain, Périgourdine désormais Londonienne, qui a déjà travaillé sur des films et séries à succès depuis son diplôme (2014) : *Spiderman : Far From Home*, *Downtown Abbey*, *The Voyage of Doctor Dolittle*, *Tom & Jerry*, *The Matrix Resurrections* (2021), *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*... Elle contribue à faire rayonner la French Touch de l'animation. Classée 8^e meilleure école d'animation au monde en 2022 (site Animation Career Review), l'ESMA s'implante à Bordeaux à partir de la rentrée de septembre pour former de jeunes talents en adéquation avec les profils recherchés par les grands studios : leur professionnalisme leur permet de s'intégrer aussitôt, l'école affichant un taux d'insertion de 92 %.

Dordogne DES ARTISANES EXEMPLAIRES À L'HONNEUR

La 8^e édition des trophées Elles M l'Artisanat s'est déroulée à Castelnau-la-Chapelle en présence de la championne kayakiste Manon Hostens. La délégation Dordogne de la Chambre de métiers Nouvelle-Aquitaine (avec le Crédit Agricole Charente Périgord et le service aux Droits des femmes et à l'égalité de la préfecture) a examiné 33 candidatures avant d'arrêter son choix pour ce prix destiné à faire bouger les chiffres : les femmes représentent seulement 22,3 % (2 723 dirigeantes) des 12 208 chefs d'entreprise artisanale de Dordogne. Les lauréates : cheffe d'entreprise artisanale de moins de 3 ans, Nolwenn Gauthier, Distillerie de l'Ôrt (Montignac) ; cheffe d'entreprise artisanale de plus de 3 ans : Amandine Bonneau (Méri-Li, plumassière, Bergerac) ; Femme stratégique (conjointe, salariée, associée) : Lise Échazier (Marc Peyrey, séchage de fruits et légumes, Maurens) ; et parmi les apprenties formées dans un CFA de Dordogne : Léa Ben Hamou (ébénisterie).



© CMA



Carsac-Aillac **LE CHOIX D'ALGECO POUR UN CABINET MÉDICAL**

Algeco a accompagné la commune de Carsac-Aillac (1 700 habitants) dans son projet de maison médicale modulaire : le leader mondial et pionnier du genre a livré un centre complet, moderne et clé en main. Les coûts élevés et les délais ont fait obstacle à une construction traditionnelle. Là, « entre l'esquisse du projet et sa livraison sur site, il s'est passé moins d'un an », note le maire, Patrick Bonnefon, qui apprécie la simplification administrative de passation des marchés et le coût maîtrisé. Cette solution sur mesure est « moins chère, plus rapide, plus simple et plus écologique » ajoute l'enseigne. Élaboré avec les élus, le bâtiment de 333 m² répond aux besoins spécifiques de la population rurale. Entièrement personnalisé et équipé (isolation thermique et phonique, éclairage naturel, esthétique des modules et du mobilier, etc.), il accueille un infirmier, un ophtalmologue et un dermatologue.

Périgueux **DEUX NOUVEAUX PROJETS CHEZ ÉMERGENCE PÉRIGORD**

Deux nouveaux projets ont intégré l'incubateur d'ATIS, l'association territoires et innovation sociale. Situés en Pays Périgord Vert, ils ont participé au parcours Devenir Entrepreneur-e de Territoire et rejoignent Émergence Périgord. Entre Fils est un collectif constitué de quatre associées pour des réalisations de filage et tissage de la laine locale, et des ateliers de customisation textile. La Finca repose sur deux créatrices d'un futur lieu d'accueil pour des personnes touchées par un burn-out ou dans une situation difficile.



Vinexpo Asia Singapour : le grand test

Après 4 années blanches, Vinexpo Asia a fait son grand retour, et s'est tenu pour la première fois à Singapour du 23 au 25 mai. Les négociants, syndicats et viticulteurs présents sur le salon ont pu rencontrer une clientèle asiatique qualitative mais ont regretté le peu d'acheteurs chinois. La prochaine édition se déroulera en 2024 à Hong Kong.

Par Nathalie VALLEZ

Ils étaient nombreux les Bordelais à répondre présent pour cette toute nouvelle édition Vinexpo Asia à Singapour. Négociants, syndicats et propriétaires de domaines, la marque Bordeaux s'affichait fièrement dans le salon qui s'est tenu du 23 au 25 mai au Marina Bay Sands Expo. Cela faisait 4 ans qu'un salon Vinexpo ne s'était pas tenu en Asie et l'attente était grande.

UN MARCHÉ ASIATIQUE STRATÉGIQUE

« C'est le grand retour », remarque François Dugoua, directeur général de la société de négoce Ulysse Cazabonne. « L'Asie représente un tiers de nos ventes. Ça fait du bien de retrouver les clients, le lien physique est important. » Pour Jennifer Mathieu, directrice de l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc, l'objectif est double : à la fois commercial et en

communication : « L'Asie fait partie des zones où l'on distribue le plus ». « Nous sommes présents en Asie depuis 1998 », renchérit Véronique Janoueix, copropriétaire de la Maison François Janoueix, « Nous devons rencontrer nos clients et d'autres importateurs et distributeurs », continue-t-elle, « mais un salon demande beaucoup de préparation, c'est très intense. » Boris Bréau, DG de la compagnie viticole Edmond de Rothschild se montre

“Hong Kong reste un hub et une destination phare. Certains clients ne sont pas venus sur ce salon.”



CHARLES SICHEL
 Maison Sichel

plutôt satisfait : « Ça se présente très bien », remarque-t-il en fin de première journée. « On a un flux régulier, des distributeurs, pas mal de prospects et surtout des visiteurs de qualité. »

PEU DE CHINOIS

Charles Sichel, représentant la Maison Sichel, se demande, lui, si les clients seront au rendez-vous : « Nous avons eu quelques annulations » regrette-t-il, « ce salon présente une belle dynamique après 4 ans de rien, mais il demeure une certaine incertitude sur l'économie mondiale ». Car, si les nationalités du Sud et Sud-Est asiatique étaient très présentes sur le salon, beaucoup ont relevé la petite proportion d'acheteurs chinois. En cause, la difficulté pour eux de venir à Singapour nécessitant l'obtention d'un visa. Guillaume Mastolotto, DG associé des Bienheureux, brasseurs et distillateurs de spiritueux, l'assure : « Nous avons pu rencontrer de nouveaux clients et ressentir



© Shutterstock

les évolutions du marché en termes de consommation. Mais il nous tarde de revenir à Hong Kong.»

DESTINATION HONG KONG

« La surface est réduite mais la clientèle est qualitative », confirme Thomas Johnston, de la maison de négoce Nath Johnston. « Mais Hong Kong reste un hub et une destination phare. Certains clients ne sont pas venus sur ce salon. »



© Nathalie Vallez

GUILLAUME MASTOLOTTO
 directeur commercial
 associé Les Bienheureux



© Nathalie Vallez

JENNIFER MATHIEU
 directrice de l'Alliance
 des Crus Bourgeois du Médoc



Thibault Despagne (château Mont Pérat) et Philippe Carrille (château Poupille) partagent eux un stand qui s'ordonne autour du manga *Les Gouttes de Dieu* qui a fait leur notoriété au Japon et dans le reste de l'Asie : « Ici, on retrouve nos clients, on travaille avec les bons importateurs, c'est le plus important. Le business se fait sur le long terme », souligne Thibault Despagne. « Le Covid a redistribué les cartes, on se réorganise. »



FRANÇOIS DUGOUA
 directeur général
 d'Ulysse - Cazabonne

BEAUCOUP D'ANIMATIONS

Laura Rodet, propriétaire du château Brulesécaille, se montre mitigée : « Je suis un peu déçue par la fréquentation. Tous les événements extras - dégustations, conférences, masterclass - ont pris le pas sur la fréquentation. Il me semble qu'il y a trop d'animations et moins de business ». Pour François Dugoua, le salon s'achève sur une note plutôt positive, qui lui a permis de retrouver des clients du Sud-Est asiatique, et d'en rencontrer de nouveaux, même si « peu de clients chinois ou japonais avaient fait le déplacement ». Et s'ils sont globalement satisfaits par la qualité des échanges, les différents interlocuteurs attendent avec impatience la prochaine édition à Hong Kong. ■





“ On a un flux régulier, des distributeurs, pas mal de prospects et surtout des visiteurs de qualité. ”



Bordeaux Métropole TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Le 1^{er} juin, la métropole bordelaise a reçu le label « territoire BIO engagé » au Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne. Créée en 2012 par l'association interprofessionnelle Interbio, cette récompense a été décernée pour la première fois à une métropole pour souligner et valoriser le travail collaboratif entre producteurs et consommateurs. Ce label met en lumière ses efforts et officialise ses avancées en indiquant que 20 % du territoire agricole est certifié comme étant d'agriculture biologique. D'ici à 2050, Bordeaux Métropole espère que le bio représentera 50 % de sa superficie agricole. Au cœur des dispositifs mis en place, on retrouve des objectifs de progression vers une meilleure protection de la biodiversité, des agriculteurs ainsi que des consommateurs.

© Philippe Dhaeleine

Loupiac-de-la-Réole TOOPI ORGANICS ÉQUIPE LES AIRES DE VINCI AUTOROUTES

La start-up girondine Toopi Organics, qui travaille sur le recyclage et la valorisation de l'urine humaine en engrais naturel, renforce son partenariat avec le réseau Vinci Autoroutes. Quatre aires de l'autoroute A10 situées dans le secteur de Châtelleraut et de Poitiers ont ainsi été équipées d'urinoirs secs, permettant de collecter l'urine afin qu'elle puisse être valorisée par Toopi. « La finalité est double : le développement d'une nouvelle filière d'économie circulaire et l'amélioration de la performance écologique des installations sanitaires autoroutières », précisent les deux entreprises dans un communiqué. À terme, Vinci Autoroute espère généraliser ces aménagements sur l'ensemble de l'axe A10.



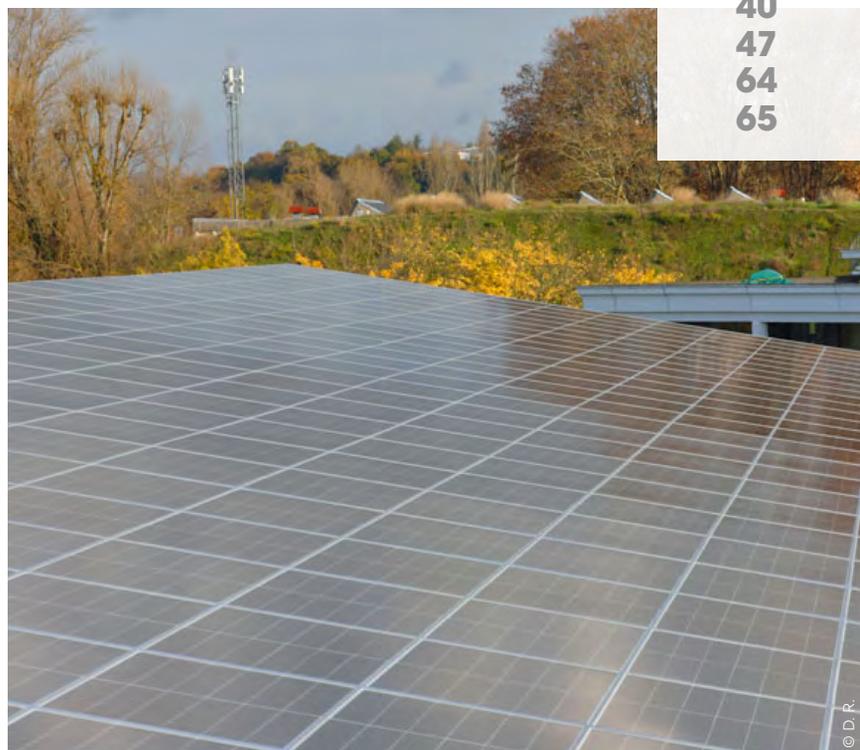
**PIERRE HUGUIET
ET MICHAEL ROES**
cofondateurs de Toopi Organics

© D.R.

Bordeaux Métropole **DES OMBRIÈRES SUR DES PARKINGS**

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont validé l'attribution au groupement formé par Néomix (filiale à 100 % de la société d'économique mixte locale Bordeaux Métropole Énergies), Réservoir Sun (alliance de l'énergéticien Engie et de GreenYellow) et la Banque des Territoires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la couverture solaire de parkings publics de la métropole. Avec une surface cumulée supérieure à 26 000 m² et plus de 10 000 panneaux photovoltaïques installés (4,6 MWh), le projet permettra de couvrir près de 500 places de parking avec une production attendue équivalente à la consommation de 1 700 logements/an (hors chauffage). La puissance globale de ces installations (4,6 MWc), permettra d'atteindre 10 % de l'objectif du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à horizon 2026, pour une production annuelle d'environ 5,3 GWh.

La phase de développement du projet devrait débuter au second semestre 2023 pour une finalisation des travaux et une mise en service des centrales courant 2025.



Carnet

Nathanaël ROGIER a été réélu délégué régional Nouvelle-Aquitaine et trésorier du Syndicat national des Brasseries indépendantes (SNBi). Le SNBi a pour mission de fédérer, représenter, aider et défendre exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes françaises. Créé en 2016, il comprend plus de 850 adhérents, soit 70 % des brasseries de la branche. Nathanaël ROGIER est le cogérant et maître brasseur de la brasserie Gasconha installée depuis 2010 à Pessac.



Hill Golf Center

Golf indoor pour performer outdoor



Un simulateur de golf est installé à Soorts-Hossegor, depuis quatre ans. Il permet aux débutants de découvrir la discipline et aux champions de peaufiner leur technique.

Par Cécile AGUSTI

Le golf, Michael et Scott Hill sont tombés dedans quand ils étaient tout petits. À cinq ans déjà, les deux frères originaires du Tarn tapaient la petite balle blanche. « Notre mère est française, mais notre père est anglais. Or, de l'autre côté de la Manche, le golf est un sport emblématique. C'est ce qui explique pourquoi on s'y est mis si tôt », témoigne Scott Hill.

La passion ne les a jamais quittés au point qu'ils sont devenus joueurs professionnels avant de se reconvertir dans l'enseignement depuis une quinzaine d'années. « Nous avons à cœur de transmettre tout ce que nous avons appris. » Et pas seulement sur les parcours ! En août 2019, ils ouvrent ainsi le Hill Golf Center dans la zone Pédebert de Soorts-Hossegor. Sur 450 m², ce centre d'entraînement dédié aux nouvelles technologies propose quatre simulateurs et un putting green.

« Ils reproduisent tout ce qu'on ferait en extérieur. » Chaque coup est filmé, ce qui permet d'améliorer sa gestuelle, afin de prendre plus de plaisir une fois de retour sur les greens. « Le golf est un sport des plus techniques. Grâce aux analyseurs de données, on arrive à accélérer le processus de correction par quatre ou cinq par rapport à un entraînement classique en extérieur. » Les joueurs de haut niveau viennent donc ici peaufiner leur technique.

DU DÉBUTANT AU JOUEUR PRO

Mais la clientèle du Hill Golf Center est bien plus large. En quatre ans, plus de 2 500 personnes ont essayé au moins une fois les infrastructures. « Les débutants et les enfants à partir de cinq ans peuvent venir tester l'activité dans un cadre un peu moins institutionnel qu'un vrai golf. Et quand il fait mauvais, les amateurs peuvent continuer à jouer en réalité virtuelle sur les plus beaux parcours du monde. » Le simulateur en propose plus de 200 différents...



Le simulateur propose plus de 200 parcours différents, parmi les plus beaux du monde

FORMULES TEAM BUILDING

Les frères Hill, rejoints depuis 2021 par leur ami d'enfance, Sébastien Berthou, proposent également des formules team building pour les entreprises. « L'idée est de créer de la convivialité autour de jeux d'équipe et d'une formule tapas dans une ambiance super ludique. »

Mais le gros pan de l'activité est consacré à l'enseignement. « Toute la journée, des gens viennent chercher du conseil pour améliorer leur geste. » Et le bassin de clientèle potentielle est très large : plus de 4 000 golfeurs jouent dans le secteur... sans compter les touristes qui arrivent sur la côte sud des Landes dès le mois d'avril.

« À destination de ces joueurs, nous avons développé des stages de golf de deux, trois ou quatre jours. Après un bilan gestuel au centre d'entraînement le matin, nous passons l'après-midi sur un parcours différent à chaque fois. » Avec ceux d'Hossegor, Seignosse, Soustons et Moliets-et-Maâ à proximité, les clients n'ont que l'embarras du choix. ■



De gauche à droite :
Michael HILL,
Sébastien BERTHOU,
Scott HILL

Carnet

Anne BRIANT a été réélue présidente du conseil régional de l'ordre des géomètres-experts de Bordeaux jusqu'en 2025, à l'occasion de l'assemblée générale qui a réuni, les 27 et 28 avril, 170 géomètres-experts des Landes, de Gironde, de Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. « À l'heure de la crise du logement et des enjeux liés au climat, il nous faut réfléchir à notre manière d'habiter le territoire et proposer des solutions très opérationnelles pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. En tant que géomètres-experts, nous sommes pleinement mobilisés aux côtés des collectivités afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de tous les territoires, en ville comme en ruralité », a-t-elle rappelé dans un communiqué, faisant référence à l'obligation d'atteindre, pour les collectivités, le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Le président du conseil supérieur de l'ordre des géomètres-experts, Joseph Pascual, a profité de cette assemblée générale pour présenter le nouveau site internet de la profession, qui doit permettre de « simplifier les relations avec nos partenaires professionnels et faire le lien entre les besoins des particuliers et les réponses que nous pouvons leur apporter en tant qu'experts du foncier et de l'aménagement du territoire ».



Transition agricole UN PARTENARIAT BORDEAUX SCIENCES AGRO, MAS SEEDS ET MAÏSADOUR

La feuille de route définie conjointement s'articule autour de trois axes : l'agroécologie, le numérique pour l'agriculture et les ressources humaines. Car ce nouveau partenariat stratégique entre l'école nationale supérieure des sciences agronomiques, le groupe coopératif landais Maïsadour et sa filiale MAS Seeds, salué par la région Nouvelle-Aquitaine, a bien pour vocation de développer des projets communs de formation, d'études et de recherche répondant aux transitions de l'agriculture de demain, essentiellement sur les productions végétales du groupe : maïs grain, waxy/waxy pro, maïs doux, tournesol, soja et légumes. « Nous avons une direction de la recherche et de l'innovation qui expérimente au quotidien de nouvelles solutions pour nos adhérents, mais nous devons aller plus loin encore », explique Jean-Louis Zwick, directeur du pôle agricole de Maïsadour. « Les compétences de nos équipes doivent faciliter les ambitions en matière d'agroécologie de MAS Seeds et de Maïsadour », abonde Sabine Brun-Rageul, directrice de Bordeaux Sciences Agro qui a fait de l'agroécologie un des axes forts de son enseignement.





Fonds vert **SAINT-SEVER LAURÉATE**

1 189 656 d'euros : c'est la somme que s'est vu attribuer la commune de Saint-Sever dans le cadre du Fonds Vert. Ce dispositif mis en place par l'État, et doté de 2 milliards d'euros au total, vise à soutenir les projets des collectivités en faveur de la transition écologique. Le projet saint-séverin prévoit la réhabilitation de l'ancienne manufacture Crabos, fermée depuis les années 1980. À partir de l'automne, des travaux de dépollution et de consolidation seront entrepris sur ce bâtiment de 3 600 m² situé en plein centre-ville. Il devrait ensuite être vendu à des investisseurs qui pourraient y aménager un hôtel.

Tauromachie **DES PLACES GRATUITES POUR LES MOINS DE 25 ANS**

La ville de Mont-de-Marsan et l'Union des villes taurines de France (UVTF) viennent de signer la convention « École d'aficion » qui vise à faciliter la transmission, en offrant des places gratuites aux moins de 25 ans désireux de découvrir la culture taurine. Un dispositif financé par l'UVTF pour un total de 2 500 tickets gratuits dans 15 arènes en France dont Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born, Roquefort, Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse ou Villeneuve-de-Marsan. « La barrière économique ne doit pas être un verrou pour la découverte de la tauromachie », selon André Viard, président de l'Observatoire des cultures taurines.



Chimie verte **ACTION PIN CERTIFIÉE B CORP**

À Castets, Action Pin (39 millions d'euros de chiffre d'affaires, 120 salariés) vient de décrocher la certification B Corp (Benefit Corporation). La filiale de DRT (Dérivés résiniques terpéniques), spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de produits d'hygiène ou agricoles, à base de matières premières issues du pin, rejoint ainsi plus de 6 500 entreprises dans le monde qui associent performances environnementales, sociétales, et transparence envers le public.

Les 10 ans de Concept Hygiène



Sous l'impulsion de Laurent Jousseume, qui a créé Concept Hygiène il y a 10 ans, l'entreprise s'est développée de manière continue et intervient aujourd'hui dans toute la région avec une douzaine de salariés. Un succès sans faire de bruit.

Par Jonathan BITEAU

Son secteur d'activité fait rarement la une des journaux et ne génère pas une communication à outrance : « On exerce un métier caché, de niche et de l'ombre. Notre secteur regroupe en tout 1 500 entreprises et 6 000 collaborateurs en France. Les seuls moments où on parle de nous c'est quand il y a une photo de rats dans une grande ville sur BFM. C'est difficile d'être connu et reconnu dans notre domaine même si notre métier est passionnant », explique Laurent Jousseume. Celui-ci, ancien ingénieur en biotechnologie alimentaire de 51 ans, a repris une petite entreprise artisanale en 2013 et fait son chemin discrètement depuis. Et le bouche à oreille a dû bien fonctionner en 10 ans puisqu'avec 12 collaborateurs et 4 agences aujourd'hui, l'entreprise a grandi au rythme de plus d'un recrutement par an et d'une nouvelle antenne départe-

“ Avec le réchauffement climatique, le nombre de nuisibles a augmenté et l'activité qui était saisonnière est devenue annuelle ”

tementale tous les 3 ans. Ainsi, Concept Hygiène s'est déployée dans les Hautes-Pyrénées, le Gers, la Charente, la Dordogne et la Haute-Garonne, avant d'ouvrir une prochaine agence dans le Lot à Cahors.

IMPACT CLIMATIQUE

Concept Hygiène est spécialisée dans la dératisation et la désinsectisation des locaux professionnels, un enjeu de santé publique, surtout dans le domaine alimentaire. Au-delà de la protection des denrées alimentaires, l'intervention de Concept Hygiène peut également protéger contre l'incendie.

En effet, 20 à 25 % des feux de bâtiments seraient causés par les rongeurs grignotant les gaines électriques. Deux facteurs ont largement fait évoluer le métier au cours des dernières années : « Avec le réchauffement climatique, le nombre de nuisibles a augmenté et l'activité qui était saisonnière est devenue annuelle », précise le chef d'entreprise. Autre préoccupation majeure qui a émergé ces dernières années : le bien-être animal, qui a profondément modifié l'activité de Laurent Jousseaume : « Il y a eu une grosse évolution. Notre métier a changé. Nous faisons très attention aux méthodes et nous donnons beaucoup de conseils préventifs. Les captures et exterminations sont le dernier recours quand tout le reste a échoué ». Il témoigne d'ailleurs de la diffi-

“ Les captures et exterminations sont le dernier recours quand tout le reste a échoué ”

cile tâche de désinfecter les bâtiments d'élevages de canard à cause de la grippe aviaire quand les services vétérinaires le sollicitent : « Ce n'est pas la partie préférée de mon métier... », avoue-t-il.

UN « MÉTIER PASSION »

La crise sanitaire n'a pas ralenti la croissance de Concept Hygiène qui a continué à intervenir dans des locaux désertés par les hommes. De même, la hausse récente des matières premières n'impacte pas l'activité de l'entreprise dont la ressource principale est la main-d'œuvre : « Le recrutement est parfois difficile comme pour tout le monde, mais nous y parvenons et nous réussissons à garder nos collaborateurs. Nous avons une grosse charge de main-d'œuvre mais nous sommes avant tout un métier passion », conclut Laurent Jousseaume. ■



Sobriété foncière Pour redynamiser les centres-bourgs

C'est dans le cadre de son assemblée générale annuelle que le CAUE 47 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a organisé une table ronde sur le thème : du projet de bourg à la sobriété foncière.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Après avoir présenté un bilan positif de son activité (avec une hausse de 8,4 % du nombre d'adhérents en 2022 et 108 interventions réalisées auprès des communes du Lot-et-Garonne l'an dernier), le CAUE 47 a souhaité élargir le débat sur la sobriété foncière autour du projet gouvernemental du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Tandis que le projet du ZAN est aujourd'hui gelé en raison de la levée de boucliers de nombreux élus (l'association des maires de France a notamment déposé deux recours devant le Conseil d'État), la table ronde organisée à Bazens, en plein cœur du Lot-et-Garonne, réunissait architectes et élus pour explorer les pistes disponibles pour « limiter » l'étalement de l'habitat et redynamiser ainsi les centres-bourgs.

RÉNOVER LES BÂTIMENTS EXISTANTS

Au terme d'échanges très constructifs, les participants se sont retrouvés sur l'intérêt de privilégier en priorité la rénovation de bâtiments déjà existants tout en prenant le temps d'une réflexion globale sur l'aménagement des villes et villages. Invité de la table ronde, le maire d'Auriac-sur-Dropt Alexandre Da Dalt a pu partager son expérience autour du projet de déménagement de l'agence postale de sa commune. Accompagné par un jeune cabinet d'architectes ayant fait le choix délibéré de s'installer en zone rurale (le cabinet Seconde Ligne est situé à Castillonès) et bénéficiant du dis-

positif ORT (opération de revitalisation du territoire) « petites villes demain », le jeune élu a pu réunir tous les acteurs concernés par ce projet, notamment les habitants dont beaucoup de propriétaires de maisons secondaires originaires d'Île-de-France qui tenaient à assister aux réunions, afin de prendre en compte de nouveaux critères culturels, sociologiques, patrimoniaux...

CONSOLIDER LES RELATIONS SOCIALES

Il a été ainsi convenu que le nouveau bâtiment fera aussi office de halle multi-services ouverte abritant l'ensemble des activités de la commune : « Plus qu'un simple service, le projet doit, dès sa première phase, consolider les relations sociales et les initiatives associatives préexistantes typiques d'Auriac-sur-Dropt. C'est par une économie de moyen et dans une concertation avec les habitants qu'il est possible d'offrir un espace généreux, ouvert sur la plaine et permettant la création d'espaces publics à la hauteur des enjeux des petites villes de demain », souligne Ava Rhogianian, architecte pour l'agence Seconde Ligne.

“ Le projet du ZAN est aujourd'hui gelé en raison de la levée de boucliers de nombreux élus ”



JEAN-JACQUES
MIRANDE
président du
CAUE 47

L'EXEMPLE DE GAVAUDUN

Tandis que Nathalie Herrard, architecte/urbaniste et directrice du CAUE 47, rappelait que les élus veulent parfois construire trop vite, Laurence Aurejac (paysagiste-concepteur et enseignante à école d'architecture de Bordeaux) prenait pour exemple le site touristique de Gavaudun, connu pour la présence d'un château sur la partie haute du village. Le groupe de travail mené par le CAUE 47 a pu passer d'un projet de construction d'un atelier municipal à un aménagement urbanistique global à partir d'un bâtiment existant. Après avoir identifié dans une étude territoriale, les richesses et faiblesses de chaque lieu, il est apparu très rapidement que le village bas et sa place méritaient d'être l'entrée de la découverte pour les touristes du village et de sa citadelle. Cette dernière accueille 10 000 visiteurs à l'année pour un village de 200 habitants, mais aussi l'entrée vers d'autres lieux comme la léproserie ou les moulins du moyen-âge qui bordent la rivière.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS

« Mal définie et peu sécurisée, la place ne joue plus son rôle de

“ Le groupe de travail mené par le CAUE 47 est passé d'un projet de construction d'un atelier municipal à un aménagement global à partir d'un bâtiment existant ”

porte d'entrée dans le bourg ou de lieu de vie publique avec notamment le déplacement de la mairie au début du XX^e en pied du château », résume Laurence Aurejac. Travaillant en étroite collaboration avec la mairie de Gavaudun, les équipes du CAUE 47 ont alors fait l'inventaire des bâtisses propriétés de la commune et de celles qui pouvaient être acquises afin d'éviter toutes constructions neuves qui pourraient nuire à l'équilibre de l'ensemble. L'acquisition d'une bâtisse fermant la place a été finalement retenue : « La visite incitera les touristes à laisser leur voiture en bas du village et de visiter celui-ci avant d'arriver au château », ajoute Laurence Aurejac. Pour les habitants, la proposition permet ainsi une réappropriation de la place avec l'arrivée de nouveaux services et une sécurisation du lieu,

avec une déminéralisation d'une voie, permettant ainsi de valoriser les découvertes piétonnes. Tout le socle immédiat du château sera débarrassé d'un parking, qui détonne avec cette forteresse médiévale, pour redonner sa place à un paysage et jardin médiéval.

LES BASTIDES, LIEUX DE LIEN SOCIAL

Après ces exemples d'un travail collectif mené dans le cadre d'une plus grande sobriété foncière, David Morisset, architecte des Bâtiments de France arrivé en Lot-et-Garonne il y a 1 an, a quant à lui mis en avant le patrimoine médiéval des nombreuses bastides de la région et leur lien social auprès des habitants : « On peut encore vivre dans des maisons datant du Moyen-Âge ! C'est une belle opportunité de reconquérir ce bâti ». ■

Initiative Garonne

25 ans de bons services

L'association d'aide aux entreprises vient de fêter son quart de siècle au château de Cantecort à Gaujac. Un événement pour le tissu économique local largement représenté pour célébrer cet anniversaire et la bonne santé de l'association.

Par Jonathan BITEAU

Patricia Foulou, la responsable d'Initiative Garonne, avait le sourire pour cette assemblée générale anniversaire dans le superbe château de Cantecort. Malgré une période incertaine pour les entreprises, Initiative Garonne continue de jouer son rôle d'aide au financement et affiche une belle santé financière. De quoi ravir le président, Jean-Bernard Delpy, qui a rempli pour un an à la tête de l'association.

812 500 EUROS EN 2022

Initiative Garonne couvre un vaste territoire qui regroupe Val de Garonne Agglomération, les Coteaux et Landes de Gascogne et les Pays de Lauzun et de Duras pour un total de 107 communes. L'association aide les créateurs et repreneurs de petites entreprises dans le cadre du réseau national « Initiative France ». Ainsi, l'an passé le soutien s'est exercé auprès de 62 entreprises avec 120 prêts d'honneur engagés pour un total de 812 500 €, soit une hausse de 10,6 % de fonds prêtés par rapport à 2021. Les bénéficiaires ont pu ensuite mobiliser des prêts bancaires pour un montant de plus de 4,1 millions d'euros. Ces financements servent de bras de levier pour consolider les entreprises bénéficiaires dans une période post-covid et inflationniste délicate, ce qui a permis de créer ou de sauvegarder 138 emplois. Avec ce soutien mais aussi grâce aux formations et à l'accompagnement proposés par Initiative Garonne, 94 % des entreprises sont toujours en activité au bout de 3 ans.

PARRAINAGE ET FORMATION

« L'activité de l'association ne se limite pas seulement au financement », comme l'a souligné le président Delpy. En effet, l'association propose des suivis individuels et collectifs avec un parrain ou une marraine qui prodigue des conseils et peut donner un regard extérieur apprécié. Le renforcement de cette équipe s'est concrétisé ces derniers temps avec 10 experts qui interviennent auprès de 58 entreprises. En ce qui concerne les formations, ce sont 24 sessions qui ont eu lieu en 2022 avec près de 200 participants. Des chiffres positifs qui témoignent de la vitalité de l'association, en pleine forme pour célébrer son quart de siècle d'existence. ■

**PATRICIA
FOULOU**
responsable
d'Initiative Garonne



Lot-et-Garonne CONCOURS CRÉA'TAG 2023

Le Cluster Eau & Climat et l'Agglomération d'Agen lancent cette année la 4^e édition du concours Créa'TAG en mettant l'accent sur l'émergence de porteurs de projets innovants dans le domaine de l'économie verte. Le Programme des Nations unies pour l'environnement définit l'économie verte comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Accompagner des activités économiques classiques avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie, développer des éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, tels sont les enjeux que le concours Créa'TAG souhaite relever avec des innovateurs. Les candidatures pour participer au concours sont à présenter avant le 14 décembre 2023. Cahier des charges et dossier de candidature du concours Créa'TAG sur www.eau-climat.com ou www.agglo-agen.net. **Informations complémentaires par mail : clustereauclimat@gmail.com**



24
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Agen **EXEMPLAIRE, L'ÉCOQUARTIER « LA VILLETTE » !**

Agen poursuit son développement territorial. L'ÉcoQuartier « La Villette », en développement depuis 2020 et jusqu'en 2026, permettra de redynamiser un ancien quartier industriel tout en conservant l'identité passée, réalisant naturellement un prolongement de la ville vers l'Est. Cette dynamique s'instaure parfaitement dans celle de la ville, située à 1 h de Bordeaux et Toulouse, 3 h de Paris en train. Visant à redonner une âme à un quartier, l'écoquartier mène des opérations d'aménagement exemplaires prenant en compte l'environnement et les enjeux de développement durable (environnement, mobilité, gestion des déchets, bâti...). Situé autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la trémie et le canal, et étendu sur 54 hectares, l'écoquartier d'Agen ambitionne de réaliser trois objectifs principaux : devenir un emblème de la transition écologique par l'installation d'espaces ou par la mise en place d'initiatives durables ; être un vecteur de la redynamisation économique avec les enseignes Grand Frais, Marie Blachère et peut-être LIDL ainsi qu'une station-service qui formeront un nouveau pôle commercial ; être un écrin de l'école et de la formation. Rendez-vous en 2026 !

CONCOURS CRÉA'TAG

VOUS ÊTES PORTEUR
D'UN PROJET **INNOVANT** ?

CANDIDATEZ AVANT LE
14 DÉCEMBRE 2023
SUR WWW.EAU-CLIMAT.COM
OU WWW.AGGLO-AGEN.NET

**25 000€
DE DOTATIONS
À GAGNER !**

**Créa
TAG**

AGGLOMÉRATION
AGEN

CLUSTER
EAU & CLIMAT

Mutuelle
PréviFrance

LOT-ET-GARONNE
Le Département Coust du Sud-Ouest

AQUITAINE



Lot-et-Garonne LA BATAILLE DES START-UPS : 2^E ÉDITION !

Pour la deuxième année consécutive, les 5 structures majeures de l'innovation en Lot-et-Garonne, à savoir : le cluster Eau & Climat, Agrinove, l'Agropole, Valorizon et le Campus Numérique 47, ont organisé une soirée de compétition avec 10 entreprises hébergées. Le principe est de pitcher le concept de son entreprise devant une centaine de personnes et de laisser le jury décider de la prestation la plus convaincante.

Pour cette édition 2023, c'est « On Tap Cocktail » de l'agence « La Tulipe » qui a remporté le 1^{er} prix. L'idée est de conditionner en fût des cocktails prêts à servir pour être dégustés à la pression avec une tireuse selon un processus similaire à la bière. Après plusieurs mois de recherche et développement, « La Tulipe » a réussi à identifier des recettes et un processus technique efficace. De grandes marques de spiritueux sont déjà clients de ce concept qui a été testé et éprouvé lors de salons professionnels. La prochaine étape pour « La Tulipe », dirigée par Guillaume Sereau et Sophie Azzopardi, est d'installer leur ligne de production au sein d'Agropole Confluence à Damazan. La soirée était parrainée par la Société Générale, le SUA rugby et le Conseil départemental.



Marmande LE PÔLE MULTIMODAL INAUGURÉ

Achévé en décembre 2022 après un an de chantier, le pôle d'échange multimodal de la gare de Marmande a été inauguré le 3 juin dernier en présence du maire de Marmande, Joël Hocquelet, du président de Val de Garonne Agglomération, Jacques Biliric, de la vice-présidente à la Région, Maud Caruhel et du directeur régional de SNCF Gares & Connexions, Florent Kunc. L'ambition de ce nouveau pôle est de connecter en un lieu unique tous les modes de transport (vélo, train, bus) et de faciliter l'accès aux mobilités moins polluantes (covoiturage, transport électrique, transport en commun). Pour ce faire, le parvis a été largement réaménagé et végétalisé et 232 places de stationnement ont été créées. Le budget total de l'opération est de 4,7 millions d'euros dont un tiers a été financé par l'Europe, 21 % par la Région Nouvelle-Aquitaine, 11 % par l'État, 1 % par la Banque des territoires et le reste par l'intercommunalité.



Lot-et-Garonne « COSMETIC VALLEY » AUX « PERLES DE GASCOGNE »

L'entreprise « Perles de Gascogne », qui produit depuis 2001 des huiles rares et de grande qualité à partir d'amandons de pruneaux destinés à la consommation humaine ou à la cosmétique continue de séduire. Les médailles décernées cette année par l'Agence pour la Valorisation des Produits Agricoles (AVPA) signent à nouveau une vraie reconnaissance pour l'entreprise : médaille d'argent pour l'huile de noisettes toastées, médaille de bronze pour l'huile aux amandes de pruneaux et gourmet de bronze pour l'huile au chanvre bio. 90 % de la production d'huiles est destinée à la cosmétique soit pour de grands groupes, soit au niveau local avec des acteurs du cru qui produisent des savons artisanaux. Le fait d'avoir été admise au Collège Culinaire de France permet à « Perles de Gascogne » de se retrouver sur les plus grandes tables de France comme sur celles du Lot-et-Garonne. La visite récente de « Cosmetic Valley », premier réseau mondial en parfumerie-cosmétique, coordinateur de la filière française, témoigne de l'intérêt porté par ce secteur pour le créateur d'huiles rares et premium au cœur du Sud-Ouest de la France.

Agen LES DONUTS « À L'AMÉRICAIN »

La franchise est belge mais largement inspirée des États-Unis. Dreams Donuts, installée au cœur d'Agen depuis fin avril, ne désemplit pas, apportant à ce coin du boulevard de la République légèrement délaissé depuis quelques mois, un air de vie en rose ! Près de 2 000 donuts vendus le jour de l'ouverture !

Son gérant Steeve Anquetil avance un argument de vente qui s'avère très porteur : la personnalisation des produits avec une vingtaine de recettes qui changent toutes les semaines et qui sont confectionnées dans l'atelier-maison ! Unique sur son créneau, avec pour monoproduit le donut, la franchise Dreams Donuts apporte, à l'évidence, le rêve à tous ceux qui patientent dans la longue file devant la boutique. Du rarement vu à Agen ! Les commandes sont aussi possibles pour des événements comme des anniversaires.





Montée en cadence chez Safran

À quelques jours du Salon du Bourget, Cédric Goubet, le nouveau président de Safran Helicopter Engines, s'est ouvert sur les enjeux à court et moyen termes pour l'entreprise. Le fabricant de turbines d'hélicoptères, dont le siège se situe à Bordes, connaît une belle dynamique grâce à un carnet de commandes exceptionnellement fourni.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Produire et livrer plus de 1 000 moteurs d'hélicoptères par an, en 2024 et 2025 : l'enjeu est de taille, pour Safran Helicopter Engines. L'équipementier aéronautique n'avait en effet pas connu pareil volume de commandes depuis 2009 et, l'an dernier encore, comptabilisait moitié moins de moteurs au sortir de ses ateliers de Bordes et Tarnos (40). Des chiffres évocateurs traduisant « la croissance robuste » du marché de l'hélicoptère que Cédric Goubet, le nouveau président de l'entreprise, ne manque pas de souligner.

SE MAINTENIR FACE À DES CONSTRUCTEURS PUISSANTS

« Safran Helicopter Engines est parmi les leaders mondiaux et doit se maintenir face à des constructeurs puissants, Américains surtout, au sein d'une compétition qui se remobilise », resitue-t-il, évoquant plusieurs facteurs explicatifs depuis les nouvelles demandes de pays émergents, les renouvellements de marchés déjà matures ou encore l'augmentation des budgets de défense de nombreuses nations.

« Il y a un très fort rebond sur notre marché, avec une demande vigoureuse plus rapide que ce que l'on avait anticipé. L'enjeu est désormais de pouvoir y répondre. »

UNE PRODUCTION FREINÉE

Assumer « cette montée en cadence très forte » est en effet la priorité des mois à venir pour l'industriel tricolore, dans un contexte tendu entre crise profonde des chaînes d'approvisionnement et difficultés de recrutement. « Nous avons des difficultés à avoir, au moment voulu, les pièces dont nous avons besoin. Cela a tendance à nous freiner alors que nous pourrions produire davantage », remarque Cédric Goubet, qui embraye avec la nécessité tout aussi essentielle d'embaucher.



CÉDRIC
GOUBET

président de Safran
Helicopter Engines

UN JOB DATING À BORDEAUX

Pour répondre à ses importants enjeux de recrutement, Safran Helicopter Engines organise un « job dating », ce vendredi 16 juin, à l'Hôtel Renaissance. L'industriel recherche des profils dans les métiers d'usinage en proposant une large diversité de postes : production, MRO, ingénierie, digitalisation. Des opportunités d'emploi sont à saisir en CDI, CDD, intérim ou encore alternance. Jusqu'à 4 000 € d'aides, dans le cadre de son offre mobilité, sont proposées en fonction du profil et pour les personnes signant un CDI et venant travailler sur l'un des sites basés à Bordes, Tarnos ou Buchelay. Par ailleurs, d'autres job dating sont également organisés à Poitiers, Rodez et Buchelay. Plus d'informations sur www.safran-group.com

« Il y a un très fort rebond sur notre marché, avec une demande vigoureuse plus rapide que ce que l'on avait anticipé »

« En 2022, nous avons recruté 400 personnes et nous en recruterons 400 cette année également », souligne-t-il ainsi. Chaudronnier, ingénieur, fraiseur, technicien, apprenti... : les besoins sont aussi variés que le marché de l'emploi saturé. Un constat qui amène le nouveau président à évoquer la volonté de Safran « de se remettre en question » et son intention de développer la formation en interne. En attendant, une vaste campagne de recrutement est en cours avec l'ambition affichée de « rendre l'entreprise attractive ».

300 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

En parallèle de cette montée en puissance, Safran Helicopter Engines entre également dans « un cycle d'investissements sans précédent, de l'ordre de 300 millions d'euros, d'abord pour moderniser l'ensemble de nos capacités de production », souligne Cédric Goubet. Côté R&D également, un coup d'accélérateur est mis sur la décarbonation, l'hybridation électrique, les bimoteurs, les carburants d'aviation durables (ou SAF) ou encore la performance des turbomachines... Pour le dirigeant, « l'enjeu de transformation » pour Safran Helicopter Engines est considérable et surtout motivant, annonciateur d'innovations et d'avancées avec, à la clé, le développement d'un ou plusieurs nouveaux moteurs. ■

SAFRAN HELICOPTER ENGINES EN CHIFFRES

1,318 Md€ de chiffre d'affaires en 2022

5 800 employés dans le monde dont 2 480 à Bordes (siège social), 1 490 à Tarnos et 270 à Buchelay

11 implantations hors de France

2 500 clients dans 155 pays dont Airbus et HAL

22 000 moteurs en service

516 moteurs produits en 2022

Plus de 1 119 moteurs réparés

Teréga, un modèle solide

2022 fut une année aussi exceptionnelle que singulière pour Teréga, qui a performé avec 799 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'opérateur gazier, dont le siège est installé à Pau, a assuré sa mission dans un contexte international bousculé et confirme sa stratégie tournée vers un futur décarboné.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



« **E**n 2022, nous avons été au rendez-vous » : les mots choisis par Dominique Mockly, PDG de Teréga à l'occasion de la conférence de presse annuelle de l'entreprise, donnent le ton. Teréga, acteur majeur des infrastructures de transport et de stockage de gaz, a ainsi réalisé sur son dernier exercice un CA de 799 millions d'euros et 492 millions d'euros hors équilibrage du réseau (+ 7 %), dans un contexte « inédit » et « de rupture » selon son dirigeant. La guerre en Ukraine a en effet engendré un bouleversement des approvisionnements et des prix du gaz en Europe qui ont amené la société paloise à œuvrer en première ligne sur le transport et le stockage et à mettre en œuvre des services additionnels d'équilibrage sur le réseau. Ce sont ces opérations, dans un contexte de hausse des prix du gaz, qui ont eu un impact significatif sur le chiffre d'affaires tout en ayant une incidence mineure sur le résultat net de 95 millions d'euros.

TERÉGA : L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES

799 M€ de CA (488 M€ en 2021)
140 841 GWh de gaz transporté
23 520 GWh consommés sur la zone Teréga
(industriels + distributions publiques)
33 100 GWh de capacité de stockage souscrite,
soit 100 % de la capacité disponible
51 embauches
Environ 60 projets de R&I en cours
0,60 teqCO₂/GWh transporté

“ Le résultat net, à hauteur de 95 millions d'euros, affiche une forte progression (+ 46 %) ”

“2022 confirme durablement la robustesse de notre modèle et nous incite à accélérer notre stratégie d’investissements”

163 MILLIONS D’EUROS D’INVESTISSEMENTS

La forte progression de ce dernier de plus de 46 % par rapport à 2021 est en effet présentée par Teréga comme « la conséquence directe de la hausse du chiffre d’affaires hors équilibrage réseau dans un contexte de stabilité des dépenses et de baisse des charges financières ». Un bilan positif pour la société paloise : « Plus encore que 2021, l’année 2022 confirme durablement la robustesse de notre modèle et nous incite à accélérer notre stratégie d’investissements pour faire de Teréga une entreprise motrice de la sécurité d’approvisionnement et du développement des énergies décarbonées de demain », souligne Dominique Mockly, précisant que

APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT POUR HYSOW

En 2022, Teréga a également signé un protocole d’accord avec les gestionnaires des réseaux de transport portugais, espagnols et français qui formalise la coopération sur H2Med, corridor énergétique pilier de la dorsale européenne de l’hydrogène. Il reliera ces trois pays au réseau énergétique européen pour transporter de l’hydrogène renouvelable de la Péninsule Ibérique vers l’Europe centrale, avec une capacité de transport de 2 millions de tonnes par an. En parallèle, Teréga développe le projet HySoW : ce corridor d’environ 600 km de canalisations, dont 30% converties du gaz naturel vers l’hydrogène, a vocation à acheminer 16 TWh/an d’hydrogène décarboné à travers le Sud-Ouest. Afin de dimensionner ce futur réseau, Teréga lance un Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) des acteurs des marchés de l’hydrogène et du dioxyde de carbone, entre le 26 juin et le 10 octobre.

le niveau d’investissement de Teréga a atteint les 163 M€ en 2022, soit une hausse de 18 % par rapport à l’année précédente.

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

Concernant la sécurisation des approvisionnements, les opérateurs d’infrastructures gazières ont dépassé cet hiver le taux de remplissage des stockages exigé (90 %) par les règles européennes à cet effet. Une réaction dont Teréga se félicite, au même titre notamment que la décision commune de Teréga et d’Enagás d’augmenter de 66 % la capacité des flux Sud-Nord du gazoduc Artère de l’Adour qui va permettre d’acheminer plus de gaz depuis la péninsule Ibérique, cette dernière disposant d’infrastructures excédentaires par rapport à ses besoins.

VERS UN FUTUR DÉCARBONÉ

Du côté de l’accélération en faveur de la transition énergétique, Teréga ambitionne, selon son PDG, de devenir « une force motrice » en 2023 « pour soutenir la décarbonation et la sobriété énergétique de notre économie ». Dans cette optique, le programme BE POSITIF lancé l’an dernier engage l’entreprise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport à 2021 à horizon 2030. Par ailleurs, autre élément clé au cœur de cette stratégie « verte », la filiale Teréga Solutions créée en 2021 continue le développement de technologies et de solutions de décarbonation. Système de méthanisation hybride, procédé digital unique de collecte, stockage et réutilisation des données d’un environnement industriel ou encore déploiement de réseaux multi-énergies intelligents... : l’innovation semble plus que jamais au cœur du nouveau modèle de Teréga. ■

DOMINIQUE
MOCKLY
PDG de Teréga

Béarn L'HUILE DE LIN DES PYRÉNÉES MÉDAILLÉE D'OR

Lin des Pyrénées a remporté la médaille d'or pour son huile de lin dans la catégorie des huiles lors de la 10^e édition des Prix Épicures de l'épicerie fine, qui avaient lieu à Paris ce 5 juin. L'entreprise béarnaise concourait par ailleurs également aux côtés de 7 autres producteurs pour le Prix de l'Innovation Corporate. Installée à Mespède, Lin des Pyrénées produit, transforme et commercialise depuis ce printemps du lin oléagineux sous forme d'huile, mais également en graines, en éclats de graines et en farine. L'ambition de Lin des Pyrénées est de réintroduire la culture de cette plante en Béarn avec une approche écoresponsable, en association avec des agriculteurs du territoire, et de structurer la filière.



Biron OCTIME RECRUTE 30 PERSONNES

Le Groupe Octime, leader français dans l'édition de solutions full SaaS pour les ressources humaines basé à Biron près d'Orthez, renforce ses effectifs et annonce une campagne de recrutement de 30 personnes pour soutenir ses ambitions stratégiques. Porté par une croissance à deux chiffres depuis plus de 10 ans et une rentabilité de près de 30 %, le Groupe Octime clôture un très bel exercice 2022 avec 32 millions d'euros de chiffres d'affaires et affiche son ambition de croître de 60 % à horizon 2026 pour dépasser les 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cet expert historique du planning et de la gestion des temps et des remplacements, qui compte 270 collaborateurs en France et à l'international (dont 150 basés au siège en Béarn), recherche notamment des chefs de projets SIRH, des développeurs, des analystes programmeur support réglementaires ou encore des ingénieurs commerciaux. **Plusieurs offres sont d'ores et déjà publiées sur www.octime.com, dans la rubrique recrutement.**



Béarn CANDIDATURES OUVERTES POUR LES TROPHÉES DU COMMERCE

Depuis 2013, la CCI Pau Béarn organise, tous les deux ans, les Trophées du commerce béarnais, un concours destiné à mettre en valeur et à féliciter les initiatives locales et les bonnes pratiques. En 2023, la remise des Trophées aura lieu le 16 octobre prochain, à Pau. Dès à présent, les commerçants, les unions commerciales et prestataires de services du territoire sont invités à candidater avant le 28 juillet dans l'une des six catégories : Jeune entrepreneur, Transmission d'entreprise, Développement économique et commercial, Performance digitale, Commerce durable, Performance collective. Selon la CCI, participer à cet événement est l'assurance d'une mise en lumière de leur activité et de leurs spécificités lors de la soirée de remise des prix, dans la presse locale, et sur les réseaux sociaux CCI.

Ce concours est également une possibilité de faire reconnaître leur dynamisme par un jury composé d'entreprises et d'institutions du territoire et de candidater à un concours national.

Dossier de candidature à télécharger sur www.pau.cci.fr/trophees

© CCI Pau Béarn



© D.R.

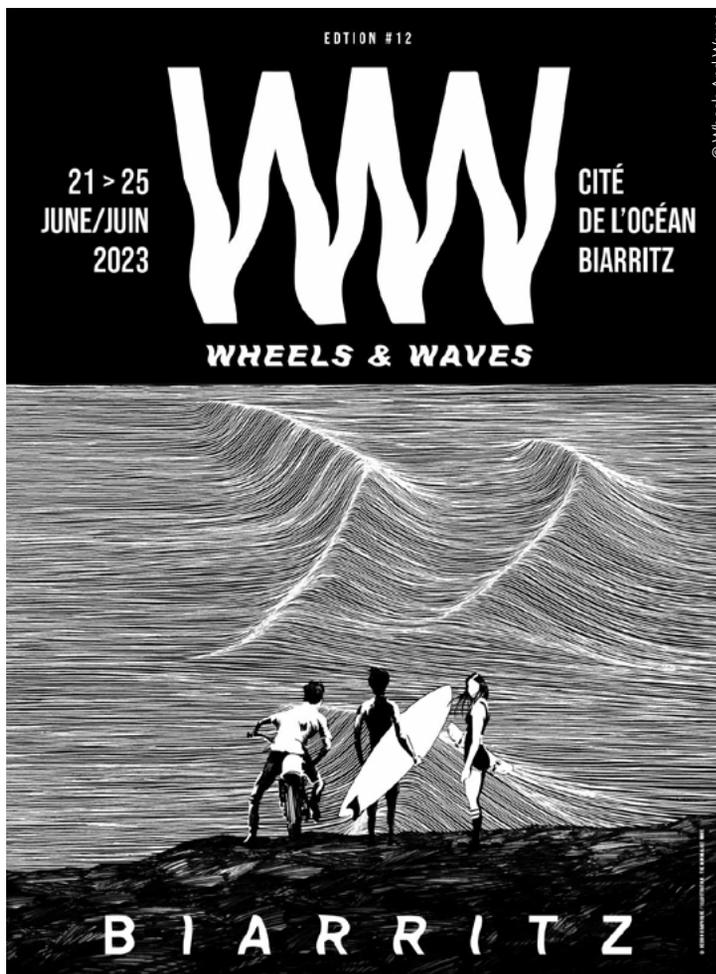
Pyrénées-Atlantiques TOURISME : 2,9 MD€ DE RETOMBÉES EN 2022

L'Agence Départementale de Tourisme 64 – Béarn Pays basque s'est réunie en assemblée générale ce lundi 5 juin à Salies-de-Béarn, l'occasion de revenir sur les éléments marquants de 2022 et de tirer le bilan de la fréquentation touristique. Sur ce dernier point, le tourisme dans les Pyrénées-Atlantiques a connu une progression des retombées économiques évaluées à 2,9 milliards d'euros soit 200 millions d'euros de mieux qu'en 2019 avec + 2 % au printemps et + 6 % à l'automne et + 11 % en été. Concernant les perspectives pour 2023, outre les actions déjà engagées, 3 nouveautés marquent le nouveau virage engagé en faveur d'un tourisme responsable, comme précisé dans le schéma départemental du tourisme 2022-2027. 18 séjours bas carbone sont ainsi commercialisés au Pays basque, destination pilote pour ce type d'offres. Par ailleurs, l'ADT64 lance le Geste 64, première plateforme de contribution carbone de l'activité touristique, ainsi que le Bivouac 64, un accélérateur pour l'innovation touristique.

Biarritz LA CULTURE VINTAGE DE RETOUR SUR LA CÔTE BASQUE

La douzième édition du festival Wheels And Waves se tiendra du 21 au 25 juin à Biarritz. Pendant cinq jours les fans de motos anciennes se retrouveront pour des expositions artistiques, des concerts, des courses d'engins « vintage », des démonstrations de skateboard et de surf mais aussi du commerce avec la présence de marques emblématiques de cette culture.

En plus du village principal de l'événement installé dans le parc de la Cité de l'Océan à Biarritz, le festival Wheels And Waves se déroulera aussi à San Sebastian au Pays basque espagnol et dans d'autres sites du littoral et des montagnes basques.



Bidart LES SELLES VOLTAIRE DESIGN IDENTIFIÉES PAR UN NFT

Le fabricant de selles d'équitation installé à Bidart innove en distinguant désormais ses produits par une technologie développée par la start-up Ocode de La Roche-sur-Yon. Chaque selle sera équipée d'une plaque en inox rivetée sur laquelle est gravée un nuage de points. Cette plaque d'identité est également dématérialisée sous forme de NFT (certificat numérique infalsifiable) et enregistrée sur une blockchain privée. Ce NFT permet de certifier l'authenticité de chaque selle Voltaire Design et fournit l'identité de son propriétaire ainsi que des informations relatives à sa traçabilité (lieu de fabrication, réparations effectuées, éventuel changement de propriétaire, etc.)

© Ocode Voltaire Design



Frédéric Lherm,
André Garreta, Marc Didier,
Paul Carite

Bidart

LA FONDATION D'ENTREPRISES ESTIA SOUTENUE PAR LE CRÉDIT AGRICOLE PYRÉNÉES GASCOGNE

Pour financer des projets de formation, de recherche et d'entrepreneuriat pour les jeunes, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart ont renouvelé fin mai leur convention de partenariat pour les cinq prochaines années. La convention d'un montant de 155 000 euros a été signée par Frédéric Lherm, directeur général des opérations industrielles de Dassault Aviation et président de la fondation ESTIA, André Garreta, président de la CCI Bayonne Pays Basque, Marc Didier, président du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Paul Carite son directeur général.



Anglet

DE NOUVEAUX ASSOCIÉS POUR NOBATEK/INEF4

À l'occasion de son assemblée générale tenue le 25 mai dernier à Anglet, le centre Nobatek/Inef4 a agréé l'entrée de nouveaux associés au sein de sa société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : la SCOP Alkar Constructions Métalliques de Mauléon, le cabinet d'assurances Vincent de Bayonne, l'agence Séquences architecture et urbanisme de Toulouse, l'expert parisien Michel Sigiscar, le promoteur immobilier Eden Promotion de La Rochelle, l'office public de l'habitat « Habitat Sud Atlantic » de Bayonne et la start-up PureNat d'Anglet. Créé à Anglet en 2004, Nobatek/Inef4 est un centre de recherche appliquée dédié à la transition énergétique et environnementale du bâtiment. Depuis 2009, il est installé à Anglet dans un bâtiment de 1 000 m² et de quinze mètres de haut dont la conception inspire toujours l'écosystème de la construction durable. Ce bâtiment est également un support de démonstration sur lequel sont testées des innovations. L'équipe de Nobatek/Inef4 fournit du conseil, des prestations et des formations dans toute la France.

Le préfet de Région en visite

Pierre-André Durand est venu dans les Hautes-Pyrénées le 26 mai pour rencontrer les élus et les responsables économiques du département qui ont pu aborder avec lui les sujets majeurs comme l'eau ou les difficultés de recrutement.

Par Hermance HITTE

Depuis sa prise de fonction en tant que préfet de la Région Occitanie 30 janvier dernier, Pierre-André Durand s'est attelé à se rendre dans chacun des départements de l'Occitanie afin d'en rencontrer les principaux élus et les représentants des différents secteurs économiques. Un territoire qu'il avoue « découvrir ». Le 26 mai, ce sont donc les Hautes-Pyrénées et leurs nombreux dossiers qui ont respectivement accueilli et occupé le nouveau représentant de l'État, sujets sur lesquels il échange régulièrement avec Jean Salomon, le préfet du département.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Et pour en mesurer le pouls, Pierre-André Durand a enchaîné les rendez-vous selon un schéma aux allures de marathon : rencontre avec Pascal Claverie, premier adjoint du maire de Tarbes, Thierry Lavit, édile de Lourdes, Michel Pélieu, président du Conseil Départemental, les parlementaires, les sénateurs, la présidente de l'association des maires et les présidents des trois chambres consulaires... Autant de protagonistes clés dans les sujets centraux que le préfet de région a souhaité aborder, à l'instar de celui de l'emploi, du vieillissement, des reprises d'exploitations mais aussi du commerce et de l'industrie. Des acteurs que le préfet a en préambule qualifiés de « solidaires et très engagés ».

Et sans surprise, la principale problématique qui a été posée sur la table par les socioprofessionnels concerne

le recrutement. Tant la Chambre des Métiers que celle du Commerce ou de l'Agriculture ont mis en avant ce manque de postulants qui devient crucial : « Ils ont des carnets de commandes, ils ont de l'activité, c'est positif, les fondamentaux sont sains... mais ils se heurtent tous à cette difficulté ».

PRÉDATIONS PAR DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Loin d'être nouveau, le sujet récurrent qui a fatalement occupé les discussions a été celui de l'ours et des prédateurs : « C'est une espèce qui a certes été réintroduite, c'est un choix politique qui a été fait en son temps mais c'est surtout une espèce protégée. En tant que représentants des services de l'État, nous avons la mission de veiller à la bonne application des textes de protection ». Un ours auquel il faut désormais ajouter le loup dont la présence est, elle, liée aux déplacements de l'animal lui-même. Pierre-André Durand a de son propre aveu « déjà été confronté à ce sujet » lorsqu'il était en poste dans la Drôme : « C'était très difficile pour les éleveurs, le sujet n'était pas les indemnités mais pouvoir faire le métier qu'ils aimaient ». S'il dit « avoir vu leur désarroi », il a également répété qu'il appliquait « la loi mais ne la faisait pas », écartant des prélèvements massifs de loups : « Ça serait malhonnête de dire le contraire ».

L'EAU, SOURCE D'INQUIÉTUDES

Préoccupation majeure du monde agricole avec la sécheresse, les tensions qui pèsent sur la ressource en eau ont-elles aussi été évoquées : « L'été qui s'annonce

risque d'être sévère et on se doit d'être vigilants ». Face au contexte, Jean Salomon devrait par ailleurs organiser un conseil national de la refondation sur le thème de l'eau, une initiative départementale saluée par Pierre-André Durand : « L'idée c'est de partager avec tous les acteurs du territoire ce qu'est cette problématique eau ainsi qu'avec les différents usagers ». Avec certaines réserves des Pyrénées remplies qu'à 40 % à la fin du mois de mars, les 26 départements du bassin Adour-Garonne connaissent tous des craintes auxquelles le 65 n'échappe pas : « Il faut objectivement s'attendre à un été très difficile d'où la nécessité d'être civique. Ça part du citoyen qui prendra plutôt la douche que le bain, des collectivités et des industriels qui devront être attentifs à l'usage de l'eau. Je sais que le monde agricole est aussi très responsable et impliqué sur ce sujet ».

LE CHOIX DU FERROVIAIRE

Concernant la politique d'investissement, Pierre-André Durand a tenu à préciser qu'il recevrait pro-

chainement son mandat de négociations sur le volet infrastructure du Contrat de plan de la Région, volet dont la signature avait été différée : « Il concerne le ferroviaire et le routier faisant objet d'un avenant. Il est en cours de stabilisation et via ce mandat, des crédits seront attribués et des discussions concernant les grandes dépenses structurelles seront abordées avec les collectivités ». Sachant qu'Élisabeth Borne, Première ministre, a souhaité que le contrat de plan ait une dimension ferroviaire importante, le préfet a précisé que « ce choix politique fort » se ferait avec la prise en considération des « protocoles Castex ». Difficile de ne pas songer aux célèbres 6 km manquants de la deux fois deux voies entre Tarbes et Lourdes, route à ce jour non terminée et qui devrait permettre le contournement du village d'Adé : « J'ai dit que les engagements de l'État précontractualisés devaient être honorés, ce projet est concerné, des annonces précises seront faites d'ici quelques semaines », a assuré le préfet de Région qui a désormais tous les grands dossiers du département posés sur la table. ■



JEAN SALOMON
préfet des Hautes-Pyrénées

PIERRE-ANDRÉ
DURAND
préfet de la Région Occitanie



Vallées de Gavarnie LE NOUVEAU RDV DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie regroupe depuis 2017 six offices de tourisme sur un territoire qui s'étend du sud de Lourdes à la frontière espagnole. Afin de promouvoir son développement économique, les 13 et 14 juin, à Argelès-Gazost et Esquièze-Sère, elle propose un tout nouveau rendez-vous à destination des professionnels du tourisme. Deux jours placés sous le signe de la rencontre et des échanges mais surtout de découverte de l'offre du secteur sur cette destination. Les prestataires d'activités de loisirs, de sites, de lieux de visite et de la culture sont également attendus, ils pourront s'entretenir avec les partenaires de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie qui proposeront des solutions concrètes et des accompagnements sur-mesure autour du tourisme responsable, des marques et labels ainsi que le financement des projets et du recrutement.

Tarbes LE 15 JUIN, PLACE À L'AGRI !

En 2022, afin que l'agriculture tienne une place centrale dans l'évolution de la société, l'idée d'un dialogue entre le monde rural et le monde citadin a donné vie à Place à l'Agri, un rendez-vous animé par des ateliers ludiques, pédagogiques mais aussi l'occasion de déguster des produits locaux. Fort de ce premier succès, l'Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture et son réseau renouvellent l'initiative dans sept villes de France lors des Journées Nationales de l'Agriculture qui auront lieu cette année du 15 au 18 juin. Tarbes en fait partie et le 15 juin sera l'occasion pour le grand public de découvrir les métiers de l'agriculture, les professionnels du département, son terroir, les secteurs qui recrutent mais aussi de s'amuser en tentant de gagner de nombreux lots. Organisé place du Foirail, de 8 heures à 15 heures, Place à l'Agri et ses savoureux espaces de restauration attendent les citadins qui auront rendez-vous avec les animaux de la ferme et pourront admirer une exposition de tracteurs anciens.



Les haricots tarbais, fleuron du terroir, seront au rendez-vous.



Tarbes **NOUVELLE LICENCE EXPORT POUR LES FORGES DE TARBES**

L'autorisation s'inscrit dans le contexte de crise géopolitique que l'on connaît : les Forges de Tarbes viennent de recevoir un nouvel agrément du ministère des Armées pour exporter, à destination d'un pays européen membre de l'OTAN, des corps creux de gros calibres utilisés dans la fabrication des obus de 155 mm. Une licence qui permet la mise en œuvre d'un lot de qualification préalable au lancement d'une fabrication tarbaise en grande série. Cette filiale à 100 % d'Europlasma bénéficie en effet d'un programme d'investissement de 15 M € sur 3 ans, concourant à la montée en cadence progressive de ses capacités de production et permettant des pics pouvant atteindre jusqu'à 160 000 pièces par an dès 2025. « Face à un marché international en recherche d'offres, nous orientons résolument nos capacités de production vers l'export. Cela démontre la réputation et le savoir-faire des Forges de Tarbes en matière d'ébauchés de gros calibre », s'est réjoui Jérôme Garnache-Creuillet, le PDG d'Europlasma.

Maubourget **EURALIS GASTRONOMIE PRÉPARE LES FÊTES 2023 : 400 POSTES À POURVOIR**

Si les recrutements vont s'étaler jusqu'à la fin de l'année, ils commencent dès aujourd'hui chez Euralis Gastronomie qui annonce une vaste opération de 400 embauches pour son site de Maubourget. Cet acteur leader de la filière canard recherche des opérateurs de production, des chefs d'équipe, des animateurs de ligne et des conducteurs de machines. Des profils variés qui œuvreront principalement dans la conserverie du site dédié à la fabrication de foies et de confits et dans les ateliers de ses activités « crues et transformées », à savoir les foies gras, la découpe ou le conditionnement. Les contrats proposés sont saisonniers, ils vont de 4 à 8 mois et les besoins sont immédiats. Une formation est assurée par l'entreprise agroalimentaire, notamment pour le respect absolu des consignes en matière de sécurité, de qualité et d'hygiène.



Le double défi du recrutement

Les difficultés de recrutement, qui risquent de s'accroître ou se maintenir d'ici la prochaine décennie, obligent les entreprises à relever un double défi : la diversification du sourcing et la fidélisation des salariés. La mission de service public du Conseil en évolution professionnelle (CEP) représente un levier efficace pour y parvenir, en conjuguant à la fois les besoins des salariés et la fine connaissance du marché du travail, constitué à 76 % de TPE en région Nouvelle-Aquitaine.

Par **Gérald MAURY**
Directeur de projet du Conseil en évolution professionnelle
Nouvelle-Aquitaine Aquitaine Atlantique



G RALD
MAURY



Selon une étude de la Dares¹, la région Nouvelle-Aquitaine concentrait, en 2019, 9 % de l'emploi de France métropolitaine (soit 2,4 millions de personnes). Si l'emploi est dynamique, les départs en fin de carrière y sont cependant plus fréquents que dans le reste de l'Hexagone : peu de jeunes débutent leur carrière en Nouvelle-Aquitaine pour occuper les postes laissés vacants par les seniors. C'est notamment le cas chez les agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons, des métiers qui affichent les plus forts besoins de recrutement sur le territoire néo-aquitain, première région agricole française. Ce phénomène s'observe également sur des métiers déjà présents dans la hiérarchie nationale des métiers en tension comme assistants maternels, aides-soignants, infirmiers/sages-femmes ou encore aides à domicile. Un constat alarmant quand on sait que la Nouvelle-Aquitaine, région la plus âgée de France, va connaître un accroissement de besoins en accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

PASSER AU SOURCING INDIVIDUALISÉ

Pour atteindre leur objectif de recrutement et identifier les bons profils, les entreprises seront amenées à diversifier leur sourcing. Dans ce sens, la mission de service public du Conseil en évolution professionnelle (CEP) représente précisément un vivier de salariés potentiels qui passait jusqu'alors sous les radars des employeurs et de leurs canaux de recrutement classiques.

Sollicité par plus de 16 000 Néo-Aquitains l'année dernière, le service CEP est en contact direct avec des actifs en pleine réflexion sur leur situation professionnelle. Guidés par l'un des 130 conseillers du territoire, ils sont à même de faire des choix éclairés en fonction de leurs aspirations personnelles et professionnelles, mais aussi souvent des métiers qui forment et recrutent.

TOUCHER UN PUBLIC QUALIFIÉ

Grâce à leurs nombreux partenariats avec les opérateurs de compétences (Opco) en lien avec les branches professionnelles et les organismes de formation, le service CEP maîtrise les besoins économiques du territoire. Sur le terrain, le conseiller en évolution professionnelle apporte une réponse adaptée à la personne qui s'interroge et lui présente des métiers - loin des représentations stéréotypées parfois attachées à certains secteurs pourvu qu'ils soient adaptés à sa situation et ses besoins.

Le Conseil en évolution professionnelle peut donc aider les branches à toucher un nouveau public qualifié : celui des actifs en quête de changement, aux parcours de vie compatibles avec leurs enjeux de recrutement. Une fois le recrutement réussi, se pose le deuxième défi, celui de la fidélisation des salariés.

DAVANTAGE DE DIALOGUE SOCIAL

Depuis la crise sanitaire, force est de constater que le rapport au travail a changé. Les Français sont en quête de sens, d'équilibre et évaluent davantage les conséquences de leur vie professionnelle sur leur qualité de vie. Ce nouveau paradigme, dans lequel la centralité du travail s'est considérablement étiolée, positionne inévitablement l'employeur en posture d'écoute et d'accompagnement de ses salariés. Ces derniers attendent de leur supérieur un management plus individualisé, une meilleure prise en compte de leurs valeurs, de leurs interrogations. Pour éviter de subir un turnover qui alimenterait leurs difficultés de recrutement, les entreprises doivent donc s'adapter et offrir à leurs employés un espace de dialogue social quotidien.

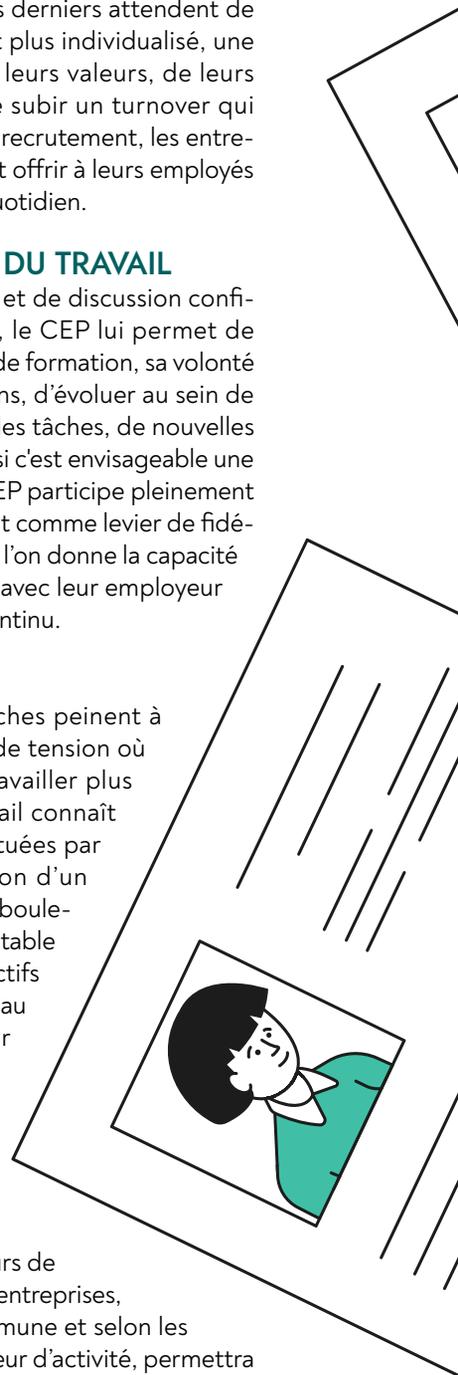
FLUIDIFIER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Grâce au temps de réflexion et de discussion confidentielle qu'il offre au salarié, le CEP lui permet de mettre des mots sur ses envies de formation, sa volonté d'aller vers de nouvelles missions, d'évoluer au sein de l'entreprise à travers de nouvelles tâches, de nouvelles conditions de travail ou encore si c'est envisageable une nouvelle fonction. En cela, le CEP participe pleinement au dialogue social interne et agit comme levier de fidélisation des collaborateurs à qui l'on donne la capacité d'agir, de mieux communiquer avec leur employeur et de se professionnaliser en continu.

DES OPPORTUNITÉS

À l'heure où certaines branches peinent à recruter, et dans un contexte de tension où les Français sont appelés à travailler plus longtemps, le marché du travail connaît de fortes perturbations accentuées par la crise sanitaire et l'apparition d'un nouveau rapport au travail. Ce bouleversement peut devenir une véritable opportunité, à la fois pour les actifs attentifs à leur épanouissement au travail et donc au choix de leur employeur, mais aussi pour les entreprises soucieuses de réussir leurs recrutements dans la durée. Seule une coopération à l'échelle régionale et territoriale, basée sur l'étroite collaboration des acteurs de l'emploi, de la formation et des entreprises, fédérée par une ambition commune et selon les particularismes de chaque secteur d'activité, permettra de fluidifier le marché du travail et déployer les transitions professionnelles. ■

¹ « Nouvelle-Aquitaine : quelles difficultés de recrutement d'ici à 2030 ? », Les métiers en 2030 : données locales, 24 janvier 2023



“ Pour éviter le turnover,
les entreprises doivent offrir à leurs
employés un espace de dialogue
social quotidien ”



Logements **S'adapter** au vieillissement

4,8 millions de personnes auront plus de 85 ans en 2050, en France. Parmi les enjeux majeurs du vieillissement figure celui de l'adaptation des logements qui suscite des réponses techniques et organisationnelles, dans le privé comme dans le parc social.

Par Anne DAUBRÉE

Dans quelques mois, au 1^{er} janvier 2024, le dispositif « Ma Prime Adapt » devrait entrer en vigueur. Cette aide financière est destinée aux propriétaires âgés de plus de 70 ans, afin qu'ils adaptent leur habitat à leurs besoins liés à la perte d'autonomie et de mobilité. Intégrée dans le plan gouvernemental « antichute » pour les seniors, la mesure avait déjà été préconisée en 2021 par le rapport interministériel « Nous vieillirons ensemble : 80 propositions pour un nouveau pacte entre générations ».

L'enjeu à la fois sociétal et économique, est majeur : en 2050, en France, 4,8 millions de personnes auront plus de 85 ans, contre 2 millions aujourd'hui, d'après le Haut-Commissariat au Plan. En février dernier, il a publié une étude prospective consacrée à l'adaptation des logements à horizon 2030-2050, qui distingue deux situations qui impliquent des solutions diffé-

rentes. La première est celle des « 75-84 ans » qui connaissent les premières fragilités physiques, psychiques ou sociales mais restent autonomes. Sous certaines conditions, leur logement existant, adapté, peut constituer une solution. La seconde situation concerne les « 85 ans et plus » qui perdent plus souvent leur autonomie. Elle rend nécessaire l'hébergement en habitat alternatif ou en établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad). Afin de reculer le plus possible le moment de cette dernière étape, les rapporteurs proposent, notamment, le développement d'un « habitat alternatif » et le « déploiement massif de l'offre d'aide à domicile ».

CHEMIN LUMINEUX

Concrètement, les professionnels du logement s'efforcent d'apporter des solutions. C'est ce qu'a montré l'intervention de plusieurs d'entre eux au cours de la 5^e journée nationale de la Silver économie (qui regroupe les acteurs de cette filière), le 27 avril, à Paris.



© Shutterstock

En particulier, il existe une situation spécifique qui concerne les locataires du parc de logements sociaux. Lequel est particulièrement concerné, avec quelque 300 000 et 400 000 locataires vieillissants, selon les chiffres de Mario Bastone, directeur général d'Enéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement. « Il nous faut trouver des solutions pour eux (...). Comme ailleurs, les personnes âgées veulent rester chez elles le plus longtemps possible, dans leur quartier. Et elles ne disposent pas de marge de manœuvre financière pour partir dans le Pays basque à la retraite », explique-t-il. Le groupe travaille donc à adapter les logements (par exemple, avec des douches adaptées). Toutefois, « cela ne suffit pas. En effet, si la personne est isolée, il faut être en mesure d'apporter un service, un accompagnement », ajoute Mario Bastone. Enéal travaille donc à structurer des prestations de services, en coordonnant les acteurs médico-sociaux de quartier. Par ailleurs, si l'Ehpad demeure la solution, « le bout du bout », Mario Bastone estime qu'entre le maintien à domicile et

l'Ehpad, il existe une marge dans le parcours résidentiel. « Les résidences services sont aujourd'hui réservées à des personnes qui ont des moyens », note-t-il. Pourquoi pas des « résidences services sociales ? ».

Partout, et sur différents plans, des solutions nouvelles s'inventent. Quel que soit le statut du logement, au quotidien, « on a longtemps regardé la domotique avec sarcasme, mais elle peut améliorer la vie des gens et des aidants », affirme Emmanuel Balandras, directeur partenariats et relations extérieures chez Legrand France (interrupteurs, prises électriques, disjoncteurs ...). Par exemple, il est possible de créer un « parcours lumineux » à suivre la nuit pour aller aux toilettes, ce qui évite la crise d'angoisse qui naît d'un état confus. Autre exemple, le « portier visiophone » : l'aidant peut se faire installer un transfert d'appel depuis le vidéophone à la porte d'entrée d'une personne âgée, pour savoir qui sonne à la porte et même, éventuellement, lui interdire l'accès. Une solution simple, qu'un électricien est en mesure d'installer. ■

2 milliards pour le vélo

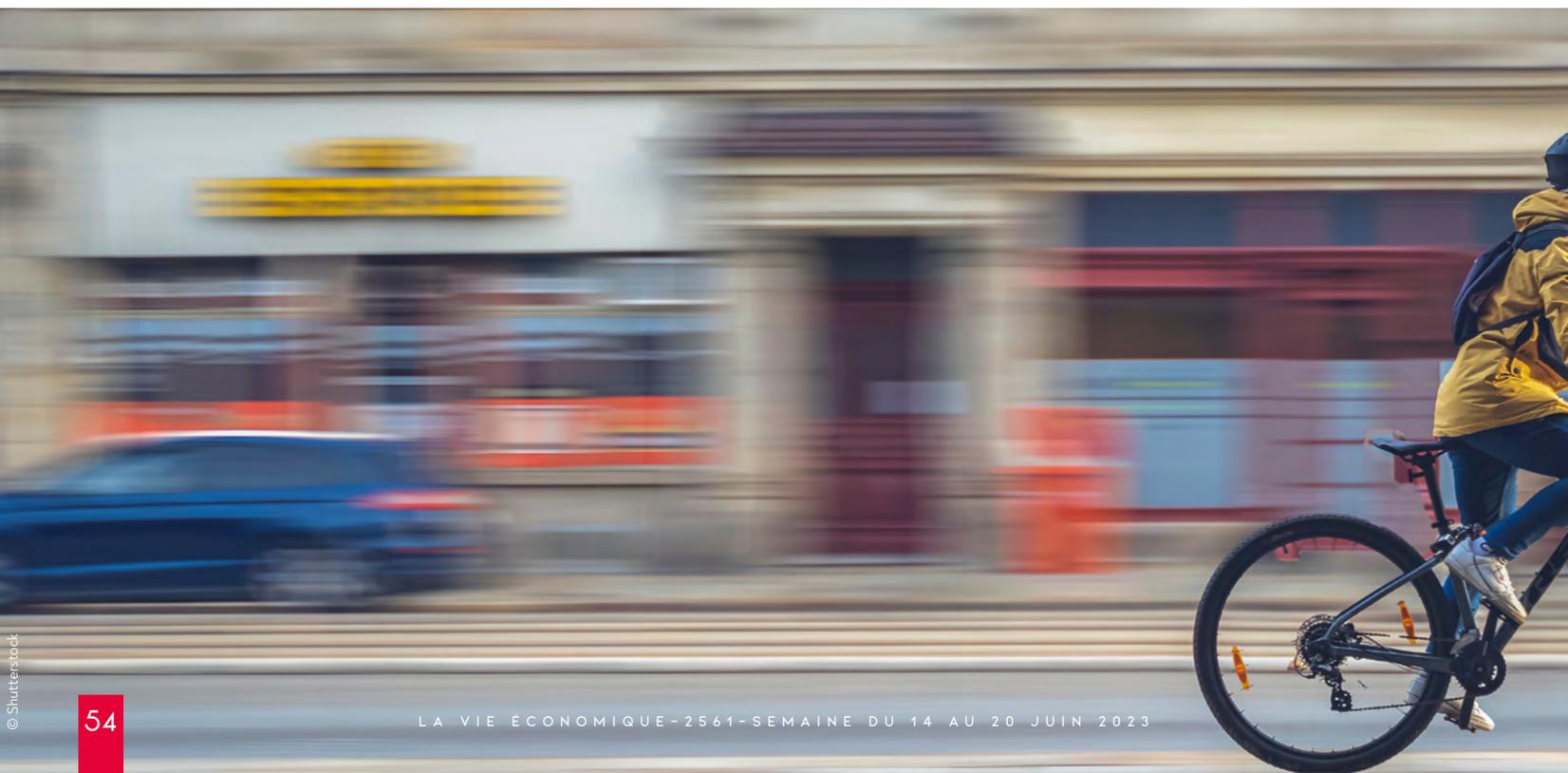
L'État s'est engagé à débloquer 2 milliards d'euros d'ici 2027 pour aider les collectivités locales à construire des aménagements cyclables et les particuliers à acheter une bicyclette. La politique pro-vélo apparaît comme la chasse gardée de la Première ministre, en mal d'image positive dans l'opinion publique.

Par Olivier RAZEMON

« **D**ésormais, on compte en milliards. » Annie-Claude Thiollat, vice-présidente de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), qui rassemble 500 associations locales, ne boude pas son plaisir, après la présentation du

« plan vélo et marche 2023-2027 » par le gouvernement, le 5 mai. Cette militante chevronnée plaide depuis des années en faveur de l'usage du vélo, dans sa ville, Nantes, comme au niveau national. Et tant pis si la répartition exacte de ces 2 milliards, dont une partie a déjà été promise lors de précédentes annonces, n'est pas si claire. « Il va falloir décrypter ; nous nous y perdons un peu », admet la vice-présidente.

Le 5 mai, six ministres, dont Élisabeth Borne, se sont succédé au ministère de la Transition écologique pour dire tout le bien qu'ils pensent des « mobilités actives », marche et vélo. Dans la salle, les responsables de la FUB, ainsi que des représentants des élus ou de la « filière du vélo », industriels, consultants ou urbanistes, se réjouissaient, sans trop en faire. Ils commencent à avoir l'habitude : en septembre, déjà, les mêmes étaient réunis, cette fois dans la cour de l'hôtel Matignon, pour écouter la Première ministre expliquer qu'un « plan vélo » serait bientôt décidé.



LE VÉLO, ARME ANTI-CRISE

Manifestement, la communication sur le thème de la bicyclette est un exercice qui plaît à Élisabeth Borne. Le sujet est plutôt consensuel, et lui donne l'occasion de se forger une image plus sympathique que l'usage répété du 49.3 à l'Assemblée nationale. Son appétence pour le sujet est ancienne. En 2015, le cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, qu'elle dirigeait, avait reçu Olivier Schneider, tout juste élu président de la FUB. « Élisabeth Borne était la seule qui m'écoutait avec intérêt », se souvient aujourd'hui le responsable associatif. En 2017, après sa nomination au ministère des Transports, les relations avec les associations se sont renouées. Elles ont perduré jusqu'à aujourd'hui. Olivier Schneider et la FUB ont su adapter leurs propositions aux enjeux de chaque époque.

Face aux coûts de la voiture individuelle lors des manifestations des « gilets jaunes », comme « geste barrière » au plus fort de l'épidémie, exempté des hausses du prix du carburant en période d'inflation, le vélo apparaît comme un « outil anti-crise ».

Un premier « plan vélo » avait éclos en septembre 2018, à Angers, en présence du Premier ministre, Édouard Philippe. 350 millions d'euros étaient alors annoncés pour sept ans, le plus gros montant jamais débloqué par l'État pour ce secteur. Puis les engagements ont progressé proportionnellement à l'avancée de la carrière politique d'Élisabeth Borne. En mai 2020, observant les pistes cyclables temporaires tracées durant le premier confinement, la ministre de la Transition écologique lançait aux élus et aux associations : « ne laissez pas la voiture reprendre la place ! » En 2022, le budget annuel était porté à 200 millions d'euros.

Le 5 mai, la Première ministre reprenait le discours qu'elle tient sur ce sujet depuis 2017 : « la moitié des déplacements en voiture font moins de 5 kilomètres ; le vélo doit donc jouer un rôle essentiel ». Parmi les 2 milliards d'euros annoncés le 5 mai, les trois quarts sont consacrés aux infrastructures cyclables. Les collectivités locales, qui répondent à des appels à projets lancés par l'État, soumettent des projets précis : passerelle, passage sous une route, stationnement, structure de location, etc. Au début de cette année, le dernier appel à projets a enregistré 610 réponses, témoignant, selon le gouvernement, « de la forte attente des collectivités ».

OBJECTIF : 80 000 KM DE PISTES CYCLABLES

L'État s'engage en outre, dans le cadre des contrats de plan État-région, à « aider les régions à compléter le maillage territorial ». Selon Vélo et territoires et le Club des villes et territoires cyclables et marchables, deux associations d'élus, « 70 % des collectivités agissent pour le vélo », et parmi elles « 100 % des régions » et « 99 % des départements ». Les collectivités totalisent un budget de 4 milliards d'euros pour les infrastructures cyclables, qui s'ajoutent donc aux 2 milliards annoncés par l'État. Le gouvernement espère porter à 80 000 le nombre de kilomètres de pistes cyclables d'ici la fin du quinquennat, contre 57 000 aujourd'hui. Mais l'argent ne fait pas tout. Selon la FUB, « la moitié » du kilométrage existant serait « entièrement à refaire ».

Le plan annoncé le 5 mai comporte la prolongation des aides octroyées aux personnes achetant un vélo neuf, qu'il soit à assistance électrique ou non. Pour un vélo-cargo ou une remorque, le montant de l'aide peut atteindre 2 000 euros, à condition de faire partie des ménages les moins imposés. Le gouvernement encourage aussi l'apprentissage du vélo à l'école, espérant former « une classe d'âge, soit 850 000 élèves » d'ici 2027. Enfin, l'économie n'est pas oubliée. Si la plupart des vélos vendus en France sont importés, une industrie locale commence à se structurer. Un appel à projets doté de plusieurs dizaines de millions d'euros assurera aux entreprises concernées des garanties de prêts ou des subventions.

Si les annonces ont été reçues favorablement par le secteur concerné, les associations représentant les piétons se sont montrées déçues. Certes, l'ensemble des éléments de communication du gouvernement comportent l'expression « vélo et marche ». Mais les dispositions visant à encourager les déplacements à pied sont pratiquement absentes des mesures annoncées, à l'exception d'un petit fonds de 4 millions d'euros. 35 % des collectivités ont pourtant engagé ou préparé une stratégie en faveur de la marche. ■



The Flash



SAUVER LE MONDE ?

Sous l'identité de Flash, Barry Allen fait partie de la Justice League aux côtés de Batman, Superman & Co. Il espère prouver l'innocence de son père, en prison pour le meurtre de son épouse. Lorsqu'il réalise que sa vélocité surhumaine lui permet de remonter le temps, il décide d'aller sauver sa mère. En modifiant le passé, il a lancé une réaction en chaîne qui a abouti à la disparition des super-héros sur Terre. Plus personne ne semble apte à stopper le cruel général Zod, ennemi juré de Superman, déterminé à détruire notre planète. Avec l'aide d'une version plus jeune de lui-même, Barry va chercher à corriger ses erreurs... Le réalisateur a été séduit par l'approche humaine du projet :

« Cette histoire repose avant tout sur un magnifique enjeu émotionnel, autour de rapports entre un adolescent et sa mère. Sans cela, tout le reste est vain. J'ai eu l'impression de me replonger dans mon enfance parce que c'est l'époque de ma vie où j'étais passionné de BD. The Flash m'a renvoyé à l'époque où j'en achetais, essen-

tiellement des Superman et des Batman, mais The Flash n'était jamais loin. C'est donc un formidable périple nostalgique pour moi de porter cette histoire à l'écran. »

Ezra Miller, empêtré depuis des mois dans une série de scandales autour de son comportement erratique, a failli devoir mettre fin à sa carrière. Il est donc assez surprenant de le voir jouer dans un registre espiègle qui rappelle Michael J. Fox dans *Retour vers le futur*, film culte ouvertement cité de façon amusante. Il tient le double rôle de Barry Allen, à deux âges différents : à 28 ans pour le héros, expérimenté dans ses activités de justicier mais maladroit en société et à 18 ans pour son jeune disciple immature à qui il va servir de mentor. Un duo qui fonctionne grâce à ce comédien qui passe aisément de la candeur désarmante à l'expression de sentiments plus profonds.

« Je crois que cela restera une de mes meilleures collaborations avec un acteur. J'ai découvert qu'Ezra est un incroyable humoriste et je ne m'y attendais pas même s'il avait déjà exprimé l'humour de Barry dans ses appa-



**En salle
le 14 juin**

Un film d'Andy Muschietti
Avec Ezra Miller,
Michael Keaton, Ben Affleck

**Action, Science-fiction,
Fantastique**

ritions précédentes dans le rôle mais c'est le premier film entièrement consacré au personnage. Il incarne deux versions de Barry, un sacré défi ! Quand on le voit à l'image, on a le sentiment que c'est un jeu d'enfant ! Quel privilège de voir un acteur si doué à l'œuvre. »

La productrice Barbara Muschietti, sœur du cinéaste, apprécie le côté juvénile du personnage :

« Il y a quelque chose d'enfantin chez The Flash qui, lorsqu'on est enfant, semble irrésistible. Et je n'y résistais pas ! Les super-héros sont tous très réservés, doivent donner le sentiment qu'ils sont forts et invincibles, et Flash est tout l'inverse. Il est affectueux, drôle, tolérant et plein d'auto-dérision. Il est mon super-héros préféré car c'est le plus humain qui soit. Je ne vois personne qui aurait pu l'incarner comme Ezra, tel qu'Andy et moi l'avions rêvé. Il l'a imprégné de sa personnalité, de sa vitalité et de son extraordinaire résilience. Il a livré une prestation stupéfiante : il joue deux personnages pendant les trois quarts de l'histoire, ce qui veut dire qu'il a, pour ainsi dire, tourné deux films dans le temps qui nous était imparti pour en tourner un seul. C'est hallucinant ! »

Flash commence ses aventures avec un Batman joué par Ben Affleck avant de les poursuivre avec celui de... Michael Keaton, porteur de la cape du protecteur de Gotham à deux reprises sous la direction de Tim Burton,

il y a déjà plus de trente ans ! Un retour émouvant pour le spectateur et le réalisateur :

« Il était très intrigué à l'idée d'endosser de nouveau le rôle de Batman. Il fallait réfléchir ensemble à l'allure du personnage tant de temps après sa dernière apparition. Il s'est donné à fond pour relever ce défi très amusant. Je crois que s'il a été séduit par le projet, c'est parce qu'on n'avait jamais vu une telle représentation de Batman. C'était un incroyable défi qu'il a merveilleusement relevé. Je voulais être à l'écoute de ce qu'il avait à dire sur le personnage, sur l'évolution de Bruce Wayne. J'étais très heureux qu'il ait accepté de camper Bruce et Batman, et le reste est sans importance. »

Le récit tourne autour du concept un peu trop à la mode de multivers qui peine à se renouveler vraiment et croule sous des règles figées, la première étant qu'il est impossible de reformater le passé sans effet papillon dévastateur. Le film séduit surtout lorsqu'il se focalise sur des émotions simples, dramatiques ou plus légères. La traditionnelle scène de combat final n'est pas vraiment convaincante, avec des effets spéciaux d'une grande laideur par moments, en particulier lors d'un enchaînement peu heureux d'apparitions prestigieuses qui sonnent faux. Au-delà de ces quelques réserves, on passe un bon moment, l'ouverture d'anthologie avec des bébés en danger étant particulièrement inattendue ! ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 juin 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **BCX INVEST**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 7, rue Saint Etienne, 24000 PERIGUEUX

OBJET : - La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

- L'animation de ces participations notamment par la fourniture de toutes prestations.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENTE : Madame Clara-Eléonore BOUYSSOU demeurant 29, rue Joseph Bara, 37700 SAINT PIERRE DES CORPS

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Xavier-Ludovic BOUYSSOU demeurant 11, chemin des Chevreuils, 24650 CHANCELADE

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE04972

FIDUCIAL
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

Par ASSP en date du 30/05/2023 il a été constitué une SCI dénommée :

LIMABE

Siège social : 9, rue du Mourier 24100 BERGÉAC. Capital : 1000 €. Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers. Gérance : Mme DUCHAMP épouse MASSAROTTO Linda demeurant 4, rue Neuve 24680 GARDONNE. Cession de parts sociales : Agrément pour toute cession entre vifs et à cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGÉAC.

L23VE05022

Par ASSP en date du 30/05/2023 il a été constitué une EURL dénommée :

LMD

Siège social : 9, rue du Mourier 24100 BERGÉAC. Capital : 2000 €. Objet social : salon de coiffure mixte, socio-coiffure, pose de compléments capillaires. Gérance : Mme Linda DUCHAMP épouse MASSAROTTO demeurant 4, rue Neuve 24680 GARDONNE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGÉAC.

L23VE05032

Aux termes d'un ASSP en date du 08/06/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LES RIVES DE LA DORDOGNE**

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

Siège social : 41 ROUTE DE MONTAZEAU, 24230 VELINES

Capital : 900 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGÉAC

Co-gérance : M. GROSSIAS Alexandre, demeurant 41 ROUTE DE MONTAZEAU, 24230 VELINES et Mme BARINIRINA Citilde, demeurant 41 ROUTE DE MONTAZEAU, 24230 VELINES

Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises, dans tous les cas, à agrément d'au moins les trois quarts des parts sociales.

Pour avis
Les Gérants

L23VE05076

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29 mai 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée (SARL) ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **NEL CARROSSERIE**

Objet social : toute activité de garage automobile : carrosserie, peinture, réparation et entretien de tous véhicules terrestres à moteur, motos et véhicules de collection, la vente de tous véhicules neufs et occasions, vente de toutes pièces détachées et accessoires concernant l'automobile.

Siège social : 57 avenue de l'Automobile - 24750 TRELISSAC

Capital : 4 000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. Nathaniel LARTIGUE, né le 23/02/1979 à Bordeaux (33), demeurant 1033 route des Noyers - 24460 BRANTOME EN PERIGORD, et Mme Emmanuelle KUPEZYK, née le 14/04/1980 à Pessac (33) et demeurant 1033 route des Noyers - 24460 BRANTOME EN PERIGORD

Immatriculation au RCS de Périgueux
L23VE05095

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 juin 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile
DENOMINATION : **ALEXINVESTISSEMENT**

SIEGE SOCIAL : 11, avenue Verdun, 24800 THIVIERS

OBJET :
- Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
- L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années
CAPITAL : 400.000 euros
APPORTS EN NATURE : 399.990 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 10 euros

GERANT : Monsieur Alexis AUPETIT demeurant 16, route de la Berthonie, 24750 TRELISSAC
CESSION DE PARTS :
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis
L23VE05104

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 9 juin 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : **SCI VILA**

SIEGE : 755 route de l'Auberge 24380 SAINT MAYME DE PEREYROL

OBJET : l'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANT : - Monsieur Alexandre LAFOY, domicilié 755, route de l'Auberge - 24380 SAINT MAYME DE PEREYROL

CESSION DE PARTS : les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis
L23VE05188

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

MODIFICATIONS

GROUPEMENT FORESTIER DE GENIVEAU

Groupe forestier au capital de 434.625 €

Siège : 233, chemin du Garde - Chadenat - 24700 Eygurande et Gardedeuil 411 017 080 RCS Périgueux
Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 15 mai 2023, les associés ont :

- nommé co -Gérant M. Romain THIBAUT de MENONVILLE, demeurant 21 Villa Sadi Carnot 75019 Paris, et modifié en conséquence l'article 13 des statuts ;
- augmenté le capital social pour le porter à 455.161,08 € à la suite d'opérations de donation-partage et d'apports en nature et modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
- prorogé la durée du Groupe forestier jusqu'au 23 décembre 2070, et modifié en conséquence l'article 5 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

L23VE05012

«PHARMACIE DE LA FONTAINE FLEURIE»

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 144.800 euros
Siège social : 14, rue Savorgnan de Brazza 24100 BERGERAC
R.C.S de BERGERAC 511 404 253

Aux termes du procès-verbal de décision du gérant de la PHARMACIE DE LA FONTAINE FLEURIE en date du 20 septembre 2019, il a été constaté :

la réalisation d'une réduction de capital social de 145.400 euros, pour le ramener de 290.200 euros à 144.800 euros, par voie de rachat - annulation des 1454 parts sociales appartenant à Madame Mireille MICHEL épouse FONTANA.

L'article 10 des Statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour Avis.
L23VE05034

« MATMA HOLDING »

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 29, Avenue du Maréchal Foch 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
922 736 020 RCS PERIGUEUX

Par décision de l'associé unique du 31/05/2023, le capital social a été augmenté de 23.000 € par voie d'apport de droits sociaux.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

L23VE05048

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE DISSOLUTION

La Société **4 BB 9** au capital de 20.000 euros, dont le siège social est La Cavaillé Nord 24100 BERGERAC, 539 828 095 RCS BERGERAC, a été dissoute par déclaration en date du 7 juin 2023 souscrite par l'associée unique la Société BAUDIN V R D, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 68 route du Stade 24130 PRIGONRIEUX, 790 639 801 RCS BERGERAC.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société 4 BB 9 peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis
L23VE05070

ODETEC
SAS au capital de 11 620 euros
Siège social : 339, Route Louis Aragon 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE
500 387 121 RCS PERIGUEUX

La société n'étant plus tenue de désigner un CAC, l'AGOA a constaté le 06/06/2023 la fin du mandat du CAC titulaire, la société «H.AUDIT», et du CAC suppléant, la société «HOCHÉ&ASSOCIÉS».

Pour avis
L23VE05090

«E.N.B.C.»

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 180.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Laudinie 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD
445 349 822 R.C.S. PÉRIGUEUX

AVIS

TRANSFORMATION DE S.A.R.L. EN S.A.S.

NOMINATION DU PRÉSIDENT

L'Assemblée du 1^{er} Juin 2023 a décidé de transformer la S.A.R.L. en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter les nouveaux statuts avec effet au 1^{er} Juillet 2023.

Il a été constaté la fin du mandat du Gérant à compter du 1^{er} Juillet 2023 et la nomination en qualité de Président, pour une durée illimitée de : M. Bruno CORMERAIS demeurant à Laudinie - 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD, à compter du même jour.

R.C.S. PERIGUEUX
L23VE05187

DISSOLUTIONS

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

FRANVAL

SCI au capital de 1 200 €
Route de Bordeaux - 24100 BERGERAC
448 107 524 RCS BERGERAC

Par décision du 24/05/23, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Ils ont nommé, à compter du même jour, M Michel TROTIER, demeurant à MONBAZILAC 24240 - le Touron bas, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce, en vue de mener à bonne fin les opérations en cours, réaliser sous les réserves prévues par la loi tous les éléments d'actif de la société, payer le passif et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation a été fixé à BERGERAC 24100 - route de Bordeaux. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BERGERAC. Pour avis

L23VE05108

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI LA CHAUDIERE.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : RIVIERS, 24350 BUS-SAC.

507844314 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2023,

les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2023. Monsieur Denis MIRAMONT, demeurant Rivières 24350 Bussac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
L23VE05138

CLÔTURES

BOUCHER GIOVANETTI

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 15 000 euros
Siège social : 6 Rue Jean Cocteau 24600 RIBERAC
Siège de liquidation : 6 Rue Jean Cocteau 24600 RIBERAC
532.268.059 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale réunie le 6 juin 2023 au 6 Rue Jean Cocteau - 24600 RIBERAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel GIOVANETTI, demeurant 6 Rue Jean Cocteau - 24600 RIBERAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L23VE05191

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire Associé à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, le 6 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre **M. Charles Henri Jean Michel GUIARD**, retraité, et **Mme Arlette Alberte TOURET**, retraitée, demeurant ensemble à TRELISSAC (24750) 9 chemin du Clos Fardeix Lieudit Boire Porte. M. est né à LESQUELLES-SAINT-GERMAIN (02120) le 2 février 1938, Mme est née à PERIGUEUX (24000) le 23 mai 1943. Mariés à la mairie de TRELISSAC (24750) le 4 juillet 1964 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Yves DUCASTELLE, notaire à SAINT-QUENTIN, le 22 juin 1964. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
L23VE05148

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LA VIE ECONOMIQUE du 7 juin 2023, concernant la société **C2GA**, Espace Couture Cré@vallée Sud Le Carré des Pros, 24660 Sanilhac. Il y a lieu de lire délibération en date du 27 avril 2023 et non pas : du 25 avril 2023.

L23VE05057

ABONNEZ VOUS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 23 avril 1998,

Monsieur Jean VERNINAS, en son vivant Retraité, demeurant à MENSIGNAC (24350) La Basse Vaure 1615 route de l'ancienne gare. Né à VALLEREUIL (24190), le 16 juin 1936. Divorcé de Madame Rolande Christiane PERRIN, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX (24000) le 29 juillet 1987, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Dédé à RIBERAC (24600) (FRANCE), le 12 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS-DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PÉRIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 8 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, notaire à PÉRIGUEUX, référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE05200

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

JUGEMENT DE REPRISE DE LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 mai 2023)

SA GROUPE QUIETUDE, 64 Rue Tiquetonne, 75002 Paris 2^e Arrondissement, RCS PARIS 420 846 446. Golf complexe sportif et de loisirs restauration. Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 30/05/2023 a prononcé la reprise de la procédure de liquidation judiciaire et a désigné M. Jean Louis Gruter Juge Commissaire, SELAFA MJA en la personne de Me Frédérique Lévy 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, mandataire judiciaire liquidateur.

12401542292691

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL DHB CONSEIL, la Serre Eyllac, 24330 Bassillac et Auberoche, RCS Greffe de Périgueux 892 688 094. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Février 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC,

auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2023_2402_652

SARL ELIMAG, 11 Rue Saint-Silain, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 502 626 641. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2023_2402_654

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL POISSONNERIE MARTY, 11 Rue des Chaînes, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 828 236 604. Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2023_2402_653

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL LE REJALLANT, Camping les Etangs de Plessac Lieu-Dit les Grands Prés, 24340 Saint-Félix-de-Bourdeilles, RCS Greffe de Périgueux 538 770 751. Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.
2023_2402_655

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL LES JARDINS D'OULHEN, 71 Avenue de l'Automobile, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 834 487 266. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. OULHEN Jonathan pour une durée de 5 ans.
2023_2402_660

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL REYNAL DECO, Lot 9-Zone Industrielle le Landry II, Rue Alfred Nobel, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 479 716 151. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Novembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
2023_2402_657

ABONNEZ VOUS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 07 juin 2023)

SARL ECO POLE, les Bordes Bassillac, 24330 Bassillac et Auberoche, RCS Greffe de Périgueux 505 117 275. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
2023_2402_661

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL B.A.T&M, Place Michel Marty, Preyssac, 24460 Château-l'Évêque, RCS Greffe de Périgueux 518 402 680. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.
2023_2402_659

SAS SASU Château d'Auberoche, Château d'Auberoche, 24290 Fanlac, RCS Greffe de Périgueux 911 404 051. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.
2023_2402_658

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL SEMAPHORE DES MOBIL'S HOMES, Rue Numa Gadaud, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de Périgueux 444 393 672. Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2023_2402_666

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PÉRIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 05 Juin 2023, le Tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : Mme **Ancuta, Daniela PASAT divorcée MATEI**, ayant son cabinet au 157 boulevard du Petit Change - 24000 PÉRIGUEUX. Activité : Chirurgien-dentiste. A constaté la cessation des paiements au : 21 avril 2023. MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PÉRIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL L. LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PÉRIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE05015

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :



LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES AVEC UNE PARUTION À PRIX RÉDUIT QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : **POP ACTION**

Objet social : la prise de participation ou d'intérêts, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; la gestion de ces participations et notamment en qualité de mandataire social ; toutes prestations de services d'étude, de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique et la fourniture de toute autre prestation de services.

Siège social : 30 rue Royale - 47270 PUYMIROL

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Cyril MARCO demeurant 30 rue Royale, 47270 PUYMIROL

La société est en cours d'immatriculation au RCS d'AGEN

Pour avis,

L23VE04969



ROMAIN OPTICIEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ROMAIN OPTICIEN

Siège social : 20 Boulevard de la République, 47000 AGEN

Objet social :

- L'activité de commerce de détail d'optique,

- L'achat, la vente de verres correcteurs, de lunettes, de lentilles de contact,

- Le montage de verres correcteurs et de lunettes,

- Le négoce de tout matériel optique et de lunetterie, vente de pro-

duits d'entretien pour optique, lunettes et lentilles, vente de produits accessoires,

- La vente et l'entretien de prothèses auditives et accessoires s'y rapportant,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Romain MOMBET, demeurant 40 Rue Gambetta, 47520 LE PASSAGE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE05018

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Dénomination : **JBSL IMMO**

Forme : SCI

Capital : 1 000 € constitué par des apports en numéraire

Siège social : 843, route de Rouillac (47170) ST PE ST SIMON

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et l'aliénation, y compris la vente, de tous biens immeubles qu'elle pourra posséder, acquérir, faire construire ou prendre à bail, leur exploitation par bail, ou par tout autre moyen,

Gérant : M. Sylvain LAMADE demeurant 843, route de Rouillac (47170) ST PE ST SIMON et Jean-Bernard LAMADE demeurant 843, route de Rouillac (47170) ST PE ST SIMON

Cession de parts : libre entre associés, nécessité d'un agrément pour les tiers

Durée : 50 années

RCS : AGEN

L23VE05040



SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS
127, Rue de la Croix de Seguey,
33000 BORDEAUX
www.duphil-pruvost-avocats.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 06/06/23, il a été constituée une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ALVAO**

Siège social : 49 route d'Agen 47310 ESTILLAC

• Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères

• Durée : 99 ans

• Capital : 6 000 euros

• Admissions aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer.

• Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action donne droit à une voix.

• Gérant : Monsieur Olivier ALDOSA, demeurant 77 route de Grioulat, 47290 MOULINET,

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis,

Le Gérant

L23VE05053

Aux termes d'un acte SSP en date à Nerac (47) du 01/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS Unipersonnelle

Dénomination sociale : **V et M services 33**

Siège social : 303 route de Taillac 47600 NERAC

Capital : 1 500 euros

Objet : Import, export, négoce directement ou en qualité de mandataire de tous véhicules et tous engins, matériels et appareils agricoles, industriels, travaux publics et loisirs (autos, motos, bateaux, mobil-homes) ; Effectuer toutes opérations commerciales pouvant améliorer les services rendus à la clientèle tant en biens d'équipement que de service ; Réparations et entretien mécanique de tous véhicules, carrosserie et locations de véhicules et engins à moteur de tous types ; Fabrication de remorques.

Durée : 99 ans

Le Président, désigné pour une durée indéterminée est Mr Mickaël GERARD demeurant 303 route de Taillac 47600 NERAC

Immatriculation : RCS Agen

Pour avis,

L23VE05063



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

Aux termes d'un acte authentique reçu le 22/05/2023 par Maître Anne-Laure ANGLADE, Notaire à CASTELJALOUX (47700) - Place José Bès - BP 24, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JO SERVICES

Objet social : L'activité de conciergerie d'entreprise et privée, l'assistance, l'interdiction et diverses prestations à destination de professionnels et particuliers - la gestion locative de tous biens immobiliers ainsi que toute activité de mise en relation et de négociation pouvant s'y rapporter.

Siège social : 9, rue du Magasin des Tabacs, 47160 DAMAZAN

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : Mme LESTRADE Johanna, demeurant 9 Place de Kunheim, 47700 CASTELJALOUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Pour avis

Le Notaire

L23VE05072

ABONNEZ VOUS

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 27 avril 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI FSIR.**

Le siège social est fixé à : SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT (47140), 1084 route de Lascombettes.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont de type numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Florent SIMOUNET demeurant 342 chemin de la Forge 47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire.

L23VE05137



THAÏA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 07 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : THAÏA

Siège : 3 rue des Cornières 47000 AGEN

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Objet : la restauration rapide sur place et à emporter avec ou sans vente de boissons alcoolisées ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions et agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, à l'exception de celles consenties par l'associé unique ou à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Président : La Société JSI, au capital de 225 150 euros, siège social sis 106 boulevard Carnot, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 839 956 661 RCS AGEN, représentée par Monsieur Julien SARRAZIN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS
Le Président

L23VE05149



SELAARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement, en date du 08/06/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CABSYS FINANCE**

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 10.000 euros

Siège social : 2179 Route d'AGEN - Pont de Labe - 47270 SAINT PIERRE DE CLAIRAC

Objet social : l'activité de Société financière, toutes activités normalement exercées par les Sociétés holdings et la participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant à son objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Présidente : la Société FENIX RESO, dont le siège social est sis Pont de Labe - 47270 SAINT PIERRE DE CLAIRAC

Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers des actions. Immatriculation de la Société au R.C.S. de AGEN. La Présidente

L23VE05154

LA CAROTTE CALONGEISE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, le 1^{er} juin 2023, a été constituée une S.N.C. dénommée «LA CAROTTE CALONGEISE»

Siège social : CALONGES (47430), 70 route de Damazan.

Capital : 2.000,00 € divisé en 200 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : vente d'articles de fumeurs, de produits et articles de vapo-tage, papeterie, librairie, dépôt de vente de journaux et périodiques, bazar, toutes activités de la Française des Jeux et prise de paris, loto ainsi que tous articles et produits en relation avec ces activités;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : AGEN.

Gérance : Madame Aurélie CORRADI-NI, 13 bis chemin de Camparome - 47430 LE MAS D'AGENAIS

Pour avis Me Pierre-Yves CHARLES
L23VE05163

MODIFICATIONS

PAYSAGE'ECO 47

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : Derrière la Ville,
47130 PORT STE MARIE
RCS d'AGEN n°835 397 365

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 28/10/2019, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS d'AGEN
L23VE04818

LOCA LOFT. SCI au capital de 3.000 €. Siège social : 584 Route de Mondet, 47400 TONNEINS. 477 977 383 RCS d'AGEN. Le 31/01/2023, le Gérant a décidé de transférer le siège social au : 2090 Route de Ste Livrade sur Lot, 47380 SAINT-ETIENNE -DE-FOUGERES. Modification au RCS d'AGEN

L23VE04964



JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 78 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 02/01/2023, la collectivité des associés de la SARL **MAURIG DOMAINE DE PECH ET LAFON**, au capital de 82 800€, ayant son siège social sis Lieudit Pech et Lafon 47320 CLAIRAC, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°804 621 571, a pris acte de la décision prise par Mme Clémentine MAURIG GASTAMBE de démissionner de ses fonctions de cogérante à compter du 31/12/2022 à minuit et a nommé en qualité de nouvelle cogérante Mme Corinne MAURIG, demeurant 17 route de Tausinat 47200 BIRAC SUR TREC, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2023.

L23VE05000



ETIC AVOCATS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC

Agen - Bordeaux - Pau - Barritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

OBERENA

OBERENA. Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros. Siège social Lieudit Barry 47320 CLAIRAC. 914 327 242 RCS AGEN. Aux termes d'une délibération du 23 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait PAS lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23VE05002

SARL ALAIN TORRES

au capital social de 7500 euros
22 Chemin de Saint Pé de Bas
47310 Roquefort
RCS AGEN 449863786

MODIFICATION ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

ADJONCTION D'UNE NUMEROTATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du vendredi 26 mai 2023, la collectivité des associés a décidé : d'adopter à l'adresse du siège social la numérotation de 22 (vingt deux).

L'article 4. des statuts de la société qui est désormais libellé comme suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 22 Chemin de Saint Pé de Bas 47310 Roquefort (Lot et Garonne).

Modification sera faite au RCS D'AGEN.

Pour avis, la Gérance
L23VE05020

ABONNEZ VOUS



Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée **HOLDING MALONI** au capital de 14 400 euros, dont le siège social est situé Chemin de Guilleman 47300 VILLENEUVE SUR LOT, immatriculée sous le numéro 790 030 597 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social de Chemin de Guilleman 47300 VILLENEUVE SUR LOT à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS

L23VE05023



Aux termes d'une délibération en date du 01/06/23, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société civile immobilière **MATAR**, au capital de 1 020 euros dont le siège social est Chemin de Guilleman Cantegrel Pech de Monfabes 47300 VILLENEUVE SUR LOT immatriculée sous le numéro 791 575 632 RCS AGEN a décidé de transférer le siège social du Chemin de Guilleman Cantegrel Pech de Monfabes, 47300 VILLENEUVE SUR LOT au 5 chemin de Pontous 47300 VILLENEUVE SUR LOT à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN. Pour avis

L23VE05024



Maître Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaire Associée
Allée de l'Albret
47130 BRUCH

SCI DU GALAUP
Société civile immobilière
Capital social : 1.000,00 euros
Siège social :
ESPIENS (47600) Jean de Pé
RCS AGEN SIREN N°793 989 286

CESSION DE PARTS ET RETRAIT D'UN COGERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Lucie LANTAUME-BAUDET, notaire à BRUCH (47130), le 13/05/2023, enregistré au SPFE AGEN 1 le 02/06/ 2023, Dossier 2023 000 17132, Référence 2023 N 00555, il a été constaté :

- la cession de parts sociales de Mademoiselle Rébecca LANDRIEU à concurrence des 2 parts sociales dont elle est titulaire au profit de Monsieur Serge LANDRIEU, autre associé et co-gérant de la société, à concurrence d'1 part sociale au profit de Madame Rosa LANDRIEU, autre associée, moyennant le prix de 200,00 Euros, qui a été payé comptant et quittancé à l'acte.

- et le retrait de Mademoiselle Rébecca LANDRIEU de la société «SCI DU GALAUP» en sa qualité d'associée et de co-gérante.

Pour Avis
L23VE05035



Agén - Bordeaux - Pau - Barritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

CVH 47

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2023 de la société CVH 47, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 15, Avenue de l'Aéroport - 47520 LE PASSAGE, immatriculée auprès du RCS sous le numéro 914 383 344 RCS AGEN,

l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23VE05056

SCI DUMACA

SCI au capital de 1 000 € porté à 1 400 €
Siège social : As Coumbalets 47360
MADALLAN
508 075 389 RCS AGEN

L'AGE réunie en date du 7 juin 2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 400 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1000 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1400 €

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance
L23VE05059

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : **MATCLE.**

Forme : SCI.

Capital social : 100 euros.

Siège social : COLOMBIER HAUT, 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT.

511158024 RCS d'Agén.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 octobre 2022, à compter du 28 octobre 2022, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Carole LOUBIERE, demeurant 237 impasse de Colombier Haut, 47110 Ste Livrade sur Lot (nomination).

Mention sera portée au RCS d'Agén.
L23VE05140



Agén - Bordeaux - Pau - Barritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

SCI JUDO

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 48 Avenue du Général De Gaulle
47000 AGEN
RCS d'AGEN n°533 240 081

L'AGE du 21/05/2023 a décidé à compter du 13/02/2020 de rendre effectif le départ de M. MARRAUD Dominique aux fonctions de co-gérant pour cause de décès.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
Le Gérant

L23VE05167

LE SOLENDO

SARL au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 102 Avenue Jean Jaurès
47200 MARMANDE
RCS 501 715 627 AGEN

Au terme d'une délibération en date du 23 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis

La Gérance
L23VE05195

DISSOLUTIONS

BIEN ETRE AGEN
SASU au capital de 100 €
Siège social : 9 RUE DES CORNIERES
47000 Agen
892 605 395 RCS d'Agen
L'AGE du 01/06/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur JMT DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 100 €, ayant son siège social 99 RUE EDMOND ROSTAND 13008 Marseille, 890 198 476 RCS de Marseille, représenté par son président Mr Morin Timothé, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS d'Agen

L23VE05042

LE PUR CROC BURGER

SARL au capital de 8 000,00 €
Siège Social : 46, rue Léopold Faye
47200 MARMANDE
SIREN N° 820.452.605 - RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} juillet 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Damien TESTA, demeurant 79 rue du Docteur Courret 47200 MARMANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 79 rue du Docteur Courret 47200 MARMANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE05062

Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Auriac - 47000
AGEN
Tel : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

AVIS DE DISSOLUTION

L'ETABLE, SARL au capital de 7 622,45 €, Siège social : 41 B Péristyle du Gravier 47000 AGEN, 383 368 792 RCS AGEN.

Aux termes d'une AGE en date du 31/05/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée a nommé comme liquidateur M Dominique FERREIRO, demeurant à POUDENAS (47170) Maisonneuve, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à POUDENAS (47170) Maisonneuve, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, le liquidateur.

L23VE05113

ABONNEZ VOUS

CLÔTURES



170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05 53 89 61 30

SCI VLD

Société Civile en cours de liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social : Sur le Couvent
47430 LE MAS D'AGENAIS
RCS AGEN 523 965 549

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mai 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation ; a déchargé Madame Muriel THOMAS épouse VANLAERE de son mandat de liquidateur donnant à cette dernière quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L23VE05143

FONDS DE COMMERCE



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Marmande - Bordeaux
Tel. 05 53 78 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 01/06/2023, enregistré au SIE d'AGEN le 05/06/2023, sous la mention 2023 00017246 ref 4704P01 2023 A 00823, **Mme Virginie LABARCHEDE**, demeurant La Flèche 47160 PUCH D'AGENAIS, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°837 903 996, a vendu à **Mme Magali CAPOT FORABOSCO**, demeurant Lieudit Maisonneuve 2111 Route de l'Océan 47130 MONTESQUIEU, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°497 848 622, un fonds de commerce d'alimentation générale, bar, revende de tabac, dépôt de pain, pâtisserie, journaux, gaz, multi-service, point poste, point vert et borne internet, sis Place de la Halle 47160 PUCH D'AGENAIS au prix de 23 800 €. Les oppositions seront reçues en la forme légale au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds vendu où domicile est élu.

L23VE05099

SARL GARONNE ACTES & CONSEILS

NOTAIRES ASSOCIES AU PASSAGE
D'AGEN

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Me André LEVET, notaire au PASSAGE D'AGEN, le 2 juin 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT D'AGEN 1, le 6 juin 2023, dossier 2023 00017516 référence 4704P01 2023 N 00579, la société dénommée **BOUCHERIE ANDRIEU**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à MONFLANQUIN (47150), boulevard Clémenceau, identifiée sous le numéro SIREN 411683915 a cédé à la so-

ciété dénommée **BOUCHERIE MATHA-LOU**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à MONFLANQUIN (47150), 104 rue Tour de Ville, identifiée sous le numéro SIREN 951553445, le fonds de commerce de BOUCHERIE, CHARCUTERIE, VOLAILLES, GIBIERS, FABRICATION DE PLATS CUISINES A EMPORTER, CONSERVES ET VINS, exploité à MONFLANQUIN (47150), boulevard Clémenceau, connu sous le nom de BOUCHERIE ANDRIEU comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds, moyennant le prix de 123.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 86.350,00 € et matériel et mobilier commercial : 36.650,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me André LEVET, notaire au PASSAGE D'AGEN (47520), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

L23VE05141

REGIMES MATRIMONIAUX

Maître Denis ORIFELLI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Denis ORIFELLI et Sylvie ORIFELLI-TEILHET », titulaire de deux Offices Notariaux, l'un à SAINTE BAZILLE (47180), l'autre à MARMANDE (47200)

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Denis ORIFELLI, Notaire Associé à SAINTE BAZILLE, le 8 juin 2023,

Monsieur Claude JAUBERT, né à MARMANDE (47200) le 21 juillet 1944, et **Madame Solange Raymonde Marie Thérèse BONICHOT**, née à MARMANDE (47200) le 16 septembre 1946, demeurant ensemble à MARMANDE (47200) 4 rue du Professeur Bergonié.

Mariés initialement à la mairie de LYON 1^{ER} ARRONDISSEMENT (69001) le 20 juillet 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Denis ORIFELLI, notaire associé à SAINTE BAZILLE (47180) 4 Place Clément Sigalas, ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Denis ORIFELLI, notaire

L23VE05186

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SARL AUTO ECOLE EVOLUTION, 1508 Avenue des Pyrénées, 47520 Le Passage, RCS Greffe d'AGEN 499 458 594. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_936

(Jugement du 07 juin 2023)

EL ABBAOUI Hafid, 110 Rue de Sigalass, 47200 Marmande, RCS Greffe d'AGEN

898 415 757. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Juin 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_935

SARL ALMCL, 13 Quai de Lusignan, 47600 Nérac, RCS Greffe d'AGEN 893 556 217. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_937

RAYNAUD ORDONEZ TARRAGO Pierre, 29 Rue Abidjan, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 443 241 294. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mars 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_938

SAS LE CONVIVAL, 14 Avenue des Saint-Georges de France, 47370 Saint-Georges, RCS Greffe d'AGEN 904 329 083. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_939

SAS Amour, 3Bis Rue des Juifs, 47000 Agen, RCS Greffe d'AGEN 910 522 192. Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_940

SARL RAYNAUD, 10 Avenue Mondenard, 47600 Nérac, RCS Greffe d'AGEN 809 450 596. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_941

SAS HOURRA IMMOBILIER, 23 Avenue de Fumel, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 848 777 389. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_942

SARL EURL DECO SUD OUEST, 4 Rue de Rigoulet, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 523 401 396. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_943

SAS THE CHILL COMPANY, 150 Rue de la Tuque, 47240 Castelculier, RCS Greffe d'Agen 834 858 490. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_944

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 25 mai 2023)

PATISSOU Daniel, 28 Avenue Jean Jaurès, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 530 131 309. Restauration de type rapide. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4701_934

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

ROSSIGNOL Philippe, Ismaël, Jacques, Jean-Luc, 7 Avenue de Graveyron, 47180 Sainte-Bazeille, RCS Greffe d'Agen 513 653 782. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2023_4701_945

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

GEMA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 3 Route du Portou
Centre Commercial Ametzonzo
64990 St-Pierre-d'Irube
951 340 892 RCS Bayonne

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Guillaume ESCUTARY demeurant 7 rue du Mas de la Pinède, Résidence Green Harmony 33700 Mérignac, pour une durée illimitée avec effet au 1^{er} avril 2023.

L23VE05098



EXTENCIA

2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« KUTUNAK PROD »

SARL

Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Résidence Gochoki-Villa
5 Quartier Amotz
64310 ST PEE SUR NIVELLE
RCS BAYONNE 498 621 960

AVIS DE MODIFICATION

Par py des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 06/04/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 90 000 Euros par incorporation de réserves.

Le capital est ainsi porté à la somme de 100 000 Euros divisés en 1 000 parts sociales de 100 Euros chacune.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.
Pour avis,
Le Gérant,

L23VE05180

IZAR. SARL à associé unique au capital de 997.000 € sise 4 Boulevard de Metz 67000 STRASBOURG. 7992959597 RCS de STRASBOURG. Par décision de l'associé unique du 01/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 Avenue du Maréchal Leclerc 64500 CIBOURE. Gérant : M. DAGRE Jean 4 Boulevard de Metz 67000 STRASBOURG Radiation au RCS de STRASBOURG et ré-immatriculation au RCS de BAYONNE.

L23VE05183

CLÔTURES

Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France -
65000 TARBES

LA TOUR 2 PISE

SARL au capital de 179460 €
Siège social :
27 RUE DE MOURENIX 64000 Pau
791 029 648 RCS de Pau
Le 06/06/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme LAMARQUE Annie, demeurant 27 Rue de Mourenx 64000 Pau pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2023.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.

Radiation au RCS de Pau

L23VE05011

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

CONSTITUTION

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société par actions simplifiée (à associé unique)

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou tout autre forme de tous immeubles ou bien immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La location de meublés non professionnels ; La location

de courte durée ; La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés commerciales ou non, cotées ou non ; L'acquisition, la détention, le contrôle, la cession, l'administration par tous moyens, et la gestion d'un portefeuille de valeurs

mobilières et autres droits sociaux ; La réalisation de toutes opérations patrimoniales ainsi que l'assistance auprès de ses associés, pour la réalisation de ce type d'opérations sous forme d'engagements de garanties ou d'avances financières.

Dénomination sociale : **BRAVI**

Siège social : 9 Rue Lascatalines à (64870) ESCOUT

Durée : 99 ans

Capital social : 1000 € entièrement libéré en numéraire

Présidente : Mme Brigitte WECK Domiciliée 9 Rue Lascatalines à (64870) ESCOUT

RCS PAU.

Pour avis

L23VE05100

IRUDIGI IMMO

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 64 Avenue de l'Ursuya, 64100 BAYONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bayonne du 01/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : IRUDIGI IMMO. Siège social : 64 Avenue de l'Ursuya, 64100 BAYONNE. Objet social : L'acquisition, la construction d'ouvrage, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis meublés ou non meublés, en pleine propriété, nue-propriété, ou en jouissance, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Pierre ZAVATTERO 64 Avenue de l'Ursuya 64100 BAYONNE. Immatriculation de la Société au RCS de Bayonne.

L23VE05194

MODIFICATIONS

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

MAHUGALEZO

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : 416, rue du Beaujolais
69460 SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES
RCS VILLEFRANCHE-TARARE 882 851
405TRANSFERT
SIÈGE SOCIAL +
MODIFICATION OBJET
SOCIAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 mai 2023, la collectivité des associés a décidé et ce, à compter rétroactivement du 1^{er} mai 2023 :

- Le transfert du siège social au 3 Boulevard du Commandant Passicot 64500 SAINT JEAN DE LUZ

- La modification de l'objet social qui devient :

A titre principal : Fourniture auprès d'une clientèle de particuliers ou de professionnels, propriétaires de biens immobiliers, de prestations de service de conciergerie privée spécialisée notamment dans l'intendance des biens mobiliers et immobiliers des propriétaires et de leurs occupants, fourniture de prestations de services annexes liées à l'exploitation des biens.

A titre secondaire : Organisation et conception de toute manifestation à caractère événementiel, vente d'accessoires en boutique et e-commerce.

Pour inscription modificative auprès du RCS de BAYONNE

Pour avis,

L23VE04977

SOCIETE CENTRALE DE COMMERCE ET DE LIAISON. SARL au capital de 150.000 € sise 5 RUE GUY PETIT 64200 BIARRITZ. 300209038 RCS de BAYONNE, Le 15 mai 2023, l'AGO a nommé en qualité de Gérant, M. Patrick IPPOLITO demeurant 4 allée des Libellules 64600 ANGLETT en remplacement de M. Jacques IPPOLITO, décédé. Le 15 mai 2023, le Gérant a décidé de transférer le siège social au 49 avenue Reine Victoria, Bât B2, App 749 64200 BIARRITZ.

L23VE05016

CONSTITUTIONS

AVIS DE
CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **ALPAMAYO**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 100 euros

SIÈGE SOCIAL : 3 boulevard Carnot 65200 Bagnères de Bigorre

OBJET : La prise de participation ou de contrôle, l'acquisition, l'échange, la gestion et éventuellement la cession de titres de participations, dans toutes entreprises, groupements ou sociétés commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres, françaises ou étrangères ; L'animation des sociétés du groupe par mise en place de stratégie de développement et participation active à la conduite de leur politique de direction et de gestion ; La fourniture de prestations de services notamment administratifs, comptables, financiers, commerciaux, techniques ou autres se rapportant à la gestion des titres de participation ; l'octroi de garanties de toute nature et sous toutes ses formes, notamment cautions, avais, etc..., en garantie des engagements financiers des filiales et/ou participations ; L'acquisition, l'aliénation, l'échange, la prise à bail ou la location et l'exploitation sous toutes ses formes de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

DURÉE : 99 années

GERANCE : Monsieur Alexis ARPIN, né le 22 octobre 1971 à GRENOBLE (38), de nationalité française, demeurant 22 rue des Carmes à TARBES (65000)

IMMATRICULATION : au RCS de Tarbes.

Pour avis,

L23VE04965

Par acte SSP du 22/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DADAYLI HOLDING SARL**

Objet social : -La prise de participation (détention de parts ou d'actions de sociétés), gestion des filiales. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres ; -L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

Siège social : 15 B RUE DU PIC DU MIDI 65310 Odos.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gerance : M. Dadayli Nevzat, demeurant 64 rue Victor Hugo 65000 Tarbes

Immatriculation au RCS de Tarbes

L23VE05038

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

PRESTIGE MENUISERIES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 11 Place des Pyrénées 65100 LOURDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LOURDES du 02/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PRESTIGE MENUISERIES

Siège social : 11 Place des Pyrénées 65100 LOURDES

Capital social : 1 000 euros

Objet social : Toutes activités de menuiserie, pose, installation, réparation ;

Le montage de menuiseries intérieures et extérieures en bois ou en matières plastiques tels que la réalisation de placards, le montage de fermetures de bâtiment, volets, portes de garage, portails, la mise en place de cuisines intégrées ou par éléments, de placards, d'escaliers ou autres éléments de menuiseries.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gerance : M. Kevin DE VOS demeurant 11 Route d'Arrodets à ARRAYOU LA-HITTE (65100)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. La Gérance

L23VE05094

AVIS DE
CONSTITUTION

Suivant «e.acte SSP» en date du 25/05/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI Les Pyr'Potards**

Forme sociale : SCI

Siège social : 2 Place Achille Jubinal - 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : Acquisition de tout immeuble, administration, exploitation par bail, location ou autrement.

Capital social : 1.200 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gerance : M. Christophe SIMON, demeurant 8 Rue du Château - 65360 VIELLE ADOUR

M. Laurent NINOVE, demeurant 15 Cote de la Serre BERNAC DEBAT 65360

Clause relative aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant les deux-tiers du capital social.

La société sera immatriculée au RCS de Tarbes.

POUR AVIS.

La gérance

L23VE05156

MODIFICATIONS

le 01/10/2022, l'AGE de la SCM AVEC NOS SOINS, 41 rue Georges Lassalle, 65000 TARBES, capital 200€, 832470173 RCS Tarbes, transfère le siège au 1 bis rue Gaston Manent, 65000 TARBES à compter de ce jour. rcs TARBES.

L23VE04768

L'associée unique de la société **HEPSO** - société par actions simplifiée au capital de 2.500 € ayant son siège social 10 rue de Las Carreres - 65380 Lanne - 502 006 711 RCS Tarbes donne avis de ce que le 25/05/2023, la société **CONSTELLATION DU POISSON, SAS** ayant son siège social 7 camé de Buret - 64170 Labastide Cézéracq, 883 298 952 RCS Pau a été nommée présidente en remplacement de la société **STEPHANE SARRE FINANCEMENTS, démissionnaire.**

L23VE05033

MIGUELOU
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Impasse du Turon 65120 SAZOS
RCS TARBES 909 562 399
AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Séverine GIRARD de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance.

L23VE05049

Le 25/05/2023, les associés de la société **CONSTELLATION**, société civile au capital de 1.560.000 € ayant son siège social 319 allée des Cistes - 40440 Ondres - 850 996 257 RCS DAX ont décidé (i) de nommer Monsieur Jacques GAYRAUD, demeurant 12 rue du Carrerot - 65360 MOMERES, en qualité de cogérant de la société et (ii) de transférer le siège social de la société au 10 rue de Las Carreres - 65380 Lanne, de sorte que la société sera désormais immatriculée au RCS de TARBES.

- Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères ayant un lien avec la gestion hôtelière, et particulièrement, la prise de participation dans une société portugaise constituée pour l'acquisition, la rénovation et l'exploitation hôtelière d'un ensemble immobilier situé à PORTO (Portugal), 83 rue Ricardo Severo ; la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières appartenant à la Société

- Durée : 99 ans

- Capital social : 1.560.000 euros constituée par apports en numéraire

- Gérance : STEPHANE SARRE FINANCEMENTS, SARL au capital de 359.500 euros, 10 rue de Las Carreres - 65380 Lanne, 490 699 410 RCS TARBES, LPG2L, SARL au capital de 1.386.000 euros, 319 allée des Cistes - 40440 ONDRES, 790 022 883 RCS DAX et Jacques GAYRAUD ci-dessus dénommé.

Pour avis.

L23VE05066

LECID, SCI, 10.000€, 9 RUE JOLIOT CURIE 65390 ANDREST, 520 203 886 RCS TARBES, le 30/05/2023 l'AGE a décidé de transférer le siège social de la société au 4 RUE DE LA SEIGNEURIE 65500 SIARROUY, à compter du 30/05/2023. RCS TARBES

L23VE05105

HEBDOMADAIRE
D'INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue

Fondaudège - CS 71900 - 33081

Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication :

Guillaume **LALAU**

Directeur délégué :

Nicolas **THOMASSET**

Directeur des rédactions :

Vincent **ROUSSET**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Raphaëlle **MOURET**,

Cyrielle **MICHAUD**, Sarah **ALBERT**

& Noëlle **SANZ**

Secrétaire général des rédactions :

Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**,

Jennifer **WUNSCH**, Chantal

BOSSY, Nelly **BETAILLE**,

Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,

Jonathan **BITEAU**,

Matthieu **DALZOVO**,

Eustelle **LOUSTALET-TURN**,

Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** &

Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation

et Systèmes d'Information :

Ophélie **BROUTIER**

Chargée de Webmarketing

et Community Manager :

Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication

digitale : Magalie **RICETTI**

Responsable annonces légales :

Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière

et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :

Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement :

Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :

Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces

légales : Christophe **CLERTEAU**,

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le

mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésobEco



POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

L'épargne privée pour financer l'industrie verte

Pour financer les investissements dans l'industrie verte, le gouvernement compte sur un alourdissement de la fiscalité écologique et un large recours à l'épargne privée.

Le projet de loi de finances pour 2024 devrait comprendre un important volet consacré à l'investissement dans les industries vertes.

La mesure principale consiste en un crédit d'impôt représentant de 20 % à 45 % du coût des investissements des entreprises pour la production de batteries, panneaux solaires, éoliennes et pompes à chaleur. Le coût de ce crédit d'impôt serait de 500 millions d'euros par an. Il serait financé par un alourdissement de la fiscalité sur les véhicules les plus polluants (malus automobile et taxes sur les véhicules affectés à des fins économiques – ancienne taxe sur les véhicules de sociétés) et une limitation des niches fiscales défavorables à l'environnement.

Par ailleurs, le Gouvernement entend mobiliser l'épargne privée en faveur de l'industrie verte à hauteur de cinq milliards d'euros.

Il serait créé un livret d'épargne « Climat », réservé aux jeunes de moins de 18 ans et bloqué jusqu'à la majorité. Plafonné à 12 000 euros, sa rémunération serait plus avantageuse que celle du Livret A (3 % actuellement). À la sortie, le capital et les intérêts seraient totalement exonérés d'impôt et de cotisations sociales. Les sommes resteraient indisponibles jusqu'à la majorité (sauf invalidité ou décès). Ce livret pourrait être ouvert à tout moment et dès la naissance de l'enfant.

Ce livret devrait pouvoir collecter un milliard d'euros. Les fonds seraient orientés vers des supports de gestion collective soumis à des critères d'investissement favorable au financement de la transition écologique (énergies renouvelables, décarbonation de l'industrie, secteurs innovants...).

Le plan d'épargne retraite (PER) et l'assurance-vie devront obligatoirement comprendre un minimum d'actifs finançant les entreprises non cotées engagées dans une démarche de transition énergétique et écologique. Ce niveau d'actifs serait adapté au profil de risque de l'épargnant et diminuerait à l'approche de l'âge de la retraite. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2022	AVRIL 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,50	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	110,19	116,61	+ 5,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 209,75	-3,8%	11,4%	9,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 496,01	-3,7%	10,5%	7,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 291,58	-1,6%	13,1%	11,7%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 210,35	1,0%	9,7%	1,3%	4 210,35	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 419,31	8,9%	31,8%	13,7%	14 419,31	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 522,07	-4,4%	0,9%	-1,0%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 908,91	-0,1%	14,3%	9,1%	16 275,38	14 069,26	Allemagne
SMI	11 282,45	-1,4%	5,2%	-3,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	31 328,16	8,6%	20,1%	14,5%	31 328,16	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 224,21	-3,0%	4,4%	2,4%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,00	-0,4%	3,4%	13,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	17,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	0,0%	-23,8%	28,1%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,80	7,7%	146,0%	132,9%	3,00	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,5%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	520,00	6,1%	9,7%	7,0%	530,00	458,00	6,4%
EAUX DE ROYAN	92,00	6,4%	11,5%	-4,7%	94,00	76,50	6,8%
EUROPLASMA	0,35	-8,1%	-50,1%	-99,6%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,80	-7,1%	-47,7%	-67,9%	1,66	0,77	-
GASCOGNE	4,08	0,2%	-8,7%	14,3%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,00	5,5%	3,3%	-45,2%	7,12	4,12	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	1,81	-3,7%	-15,4%	-18,5%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	13,64	-10,8%	-34,7%	-53,4%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,80	15,2%	24,9%	23,5%	15,25	11,90	-
I.CERAM	8,40	6,3%	-17,6%	-42,1%	13,95	7,65	-
I2S	6,20	3,3%	1,6%	-3,1%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	2,56	-12,3%	0,0%	-52,1%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,18	3,3%	7,4%	-30,7%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,81	53,6%	147,4%	58,8%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,05	0,0%	-20,3%	-24,5%	40,70	26,85	1,7%
LEGRAND	88,96	4,4%	18,9%	10,5%	90,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,69	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-56,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,20	1,1%	1,4%	-8,1%	15,50	12,85	2,1%
POUJOULAT	26,90	18,0%	-3,2%	20,2%	32,60	22,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,65	-3,1%	40,9%	13,4%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,99	34,9%	38,6%	-22,0%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Italie

Jardin de Ninfa

« Così Romantico »

Quitter le tumulte de Rome pour découvrir, à 60 km de la ville éternelle, un petit paradis de 8 hectares. Bienvenue au jardin de Ninfa !

Par Anne TAUTOU

Plongé dans la végétation luxuriante, on se croirait dans un tableau de Monet. Au centre de l'œuvre, des ponts romantiques, des arbres majestueux et des fleurs lumineuses qui, par petite touches de couleurs fractionnées, irradient le paysage. On est au jardin de Ninfa dans la province du Latium, un lieu qui enchante autant qu'il fascine.

Qualifiée de « parc le plus romantique du monde » par le *New York Times*, cette oasis, bercée par le murmure des cascades et le pépiement de ses milliers d'oiseaux, repose sur les vestiges de la ville médiévale de Ninfa qui tire son nom d'un temple dédié aux naïades.

JARDIN PRINCIER

Sur les ruines de cette petite cité détruite en 1381 au terme d'un conflit avec des villes voisines, le jardin a été créé dans les années 1920 par Gelasio Caetani, diplomate issu d'une famille princière. Il dessine un jardin à l'anglaise où il plante les premiers cyprès, chênes, et rosiers. Marguerite Chapin poursuivra son œuvre. Cette aristocrate américaine, mariée à un Caetani, introduira



de nouvelles espèces telles que les iris, pivoines et bambous. Puis Lelia Caetani, dernière descendante de la famille, créera une fondation pour sauvegarder le parc en privilégiant les traitements biologiques.

SOURCE D'INSPIRATION

Aujourd'hui, le jardin, qui attire 60 000 visiteurs chaque année, n'est ouvert au public que trois jours par semaine (vendredi, samedi et dimanche), sur réservation. Le prix à payer pour préserver ses 1 300 espèces végétales collectées aux quatre coins du monde. Classé Monument naturel par la région du Latium, ce jardin de rêve aurait inspiré de nombreux écrivains tels que Virginia Woolf ou Tennessee Williams. On dit même que le roi Charles III y avait ses habitudes... ■

MENTION SPÉCIALE

Le village médiéval de Sermoneta à 9 km, niché sur une colline. Il est l'un des mieux préservés d'Italie et le chemin de ronde de son château offre des points de vue magnifiques.

